

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 28 MARS 2025

Conseil d'administration du	28 mars 2025 à 16h00
Date de convocation	13 mars 2025, soit dans les conditions fixées par les statuts
Lieu	Musée du Louvre-Lens, au lieu habituel de ses séances
Présents	Xavier BERTRAND, Valérie BIEGALSKI, Luc BOUNIOL-LAFFONT, Hélène CORRE, Valérie CUVILLIER, François DECOSTER, Dominique DE FONT-REAULX, Laurence DES CARS, Philippe DUQUESNOY, Aline FRANÇOIS-COLIN, Olivier GABET, Sandra GUTHLEBEN, Caroline JOLY, Jean-Paul MULOT, Hilaire MULTON, Daniel PERCHERON, Kim PHAM, Mathilde PROST, Lucie RIBEIRO
Pouvoirs	Jean-Yves LARROUTUROU à Laurence DES CARS, Henri LOYRETTE à Kim PHAM, Frédéric SALAT-BAROUX à Aline FRANÇOIS-COLIN, Ariane THOMAS à Olivier GABET
Excusés	Christelle BUISSETTE, Aurore COLSON, Alexandre COUSIN, Mady DORCHIES-BRILLON, Sabine FINEZ, Bertrand GAUME, Jean-Yves LARROUTUROU, Henri LOYRETTE, Caroline MELONI, Souraya NOUJAIM, Sylvain ROBERT, Frédéric SALAT-BAROUX, Francis STEINBOCK, Ariane THOMAS
Quorum	Atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer
Secrétaire de séance	Madame Valérie BIEGALSKI

Délibération n°2025_007

Budget primitif 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à L. 1431-9, R. 1431-1 à R. 1431-21,

Vu la loi n° 2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle,

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Nord Pas-de-Calais du 3 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre - Lens »,

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre-Lens »,

Vu l'arrêté du 9 décembre 2021 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n° 2022-190 du 5 avril 2022 relative au passage à la M57,

Vu la délibération n° 2022-201 du 27 septembre 2022 portant règlement budgétaire et financier,

Vu la délibération n° 2025_003 du 06 mars 2025 présentant le Rapport d'Orientations Budgétaires,

Vu la délibération n° 2025_005 du 28 mars 2025 adoptant le Compte financier unique pour 2024,

Vu la délibération n° 2025_006 du 28 mars 2025 portant affectation du résultat 2024,

Rapport de présentation au Conseil d'Administration

Considérant qu'aux termes de l'article R. 1431-7 du Code général des collectivités territoriales, il appartient au Conseil d'Administration de procéder à l'adoption du budget primitif de l'établissement.

Le Code général des collectivités territoriales prévoit la possibilité, pour le Conseil d'Administration, d'autoriser Madame la Directrice, dans une limite fixée à l'occasion du vote du budget et ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Le budget présenté intègre l'affectation du résultat de l'exercice 2024, tel qu'il ressort du compte administratif.

Il est présenté, comme le prévoit l'article L. 1612-6 du Code général des collectivités territoriales, en suréquilibre.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration :

- D'approuver le budget primitif de l'année 2025 tel que repris en annexe,
- D'autoriser Madame la Directrice à procéder à des mouvements de crédits dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les conditions prévues par le règlement budgétaire et financier.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:

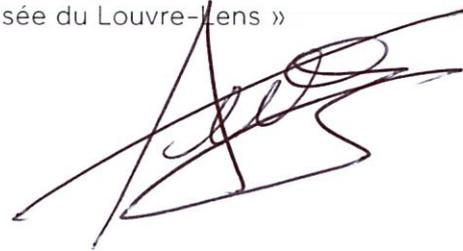
- **D'approuver le Budget Principal de l'EPCC pour l'année 2025 qui s'élève, avec les reports, à :**
 - **16 127 394,00 € en dépenses de fonctionnement**
 - **16 940 997,91 € en recettes de fonctionnement**
 - **907 244,36 € en dépenses d'investissement**
 - **1 057 000,00 € en recettes d'investissement**

- **D'autoriser Madame la Directrice à procéder à des mouvements de crédits dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les conditions prévues par le règlement budgétaire et financier.**

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour expédition conforme,

Pour la Présidente, par délégation Annabelle Ténèze,
Directrice de l'établissement public de coopération culturelle
« Musée du Louvre-Lens »



REPUBLIQUE FRANÇAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE : MUSEE DU LOUVRE LENS (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20002766200028

POSTE COMPTABLE : LENS MUNICIPALE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT

(2) A compléter si il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	-
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	42
A1.01 - Opérations non ventilables	45
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	46
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	49
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	50
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	51
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	54
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	58
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	61
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	62
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	65
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	67
A1.908 - Fonction 8 - Transports	70
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	74
A2.01 - Opérations non ventilables	76
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	77
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	80
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	81
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	82
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	85
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	91
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	94
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	95
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	96
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	99
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	101
A2.938 - Fonction 8 - Transports	104

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	108
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	109
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	113
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	114

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	115
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	117
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	118
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	119
B3.1 - Etat des provisions constituées	120
B3.2 - Etalement des provisions	122
B4 - Etat des charges transférées	123
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	124
B6 - Prêts	125
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	126
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	127
B7.3 - Etat des emprunts garantis	128
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	129
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	130
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	131
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	132
B7.8 - Autres engagements donnés	133
B7.9 - Autres engagements reçus	134
B8 - Subventions versées	135
B9 - Etat du personnel	136
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	140
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	141
B11.2 - Liste des établissements publics créés	142
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	143
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	144
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	145
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	146
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	148
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	149
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	150
D3 - Décisions en matière de taux	152
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	153
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	154
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	156
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	157
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	158

Preciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) À utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L 5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	36723

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Depenses reelles de fonctionnement / population	127,62
2	Recettes reelles de fonctionnement / population	112,57
3	Depenses d'equipement brut / population	22,30
4	Encours de dette / population (2) / (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Depenses de personnel / depenses reelles de fonctionnement (4)	30,73
7	Depenses reelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes reelles de fonctionnement (4)	113,36
8	Depenses d'equipement brut / recettes reelles de fonctionnement	19,81
9	Encours de la dette / recettes reelles de fonctionnement (2) / (3) / (4)	0,00
10	Epargne brute / recettes reelles de fonctionnement (2) / (4)	-13,36

1) A titre d'information, le produit des impôts et taxes affectés à la dette est réparti dans le DGF de la commune, à hauteur de la base de répartition des 22 départements et des 100 communes de la région.

2) Les données relatives au montant de la dette en capital sont à utiliser au moment de la dette au 31 janvier N.

3) L'encours de dette doit comprendre les emprunts remboursés, les sommes affectées à la dette au 31 janvier N-2, les sommes affectées au 31 janvier N-1 et les sommes affectées au 31 janvier N-2, ainsi que les sommes affectées au 31 janvier N-1 et N-2.

4) DGF = DGF de la commune.

5) Plus les sont élevés les ratios, plus ils sont élevés.



MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

<p>I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ; - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres <p>La liste des articles spéciaux sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement »</p> <p>III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement : 7,5 % - Investissement : 7,5 % <p>IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre</p> <p>V – Les provisions sont semi-budgetaires (4)</p> <p>VI – La comparaison est effectuée par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent</p> <p>VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6)</p>
--

1 - L'impératif est celui de la loi de finances
 2 - En l'absence de mention
 3 - Le montant de l'opération de TA est déterminé par le chapitre concerné
 4 - Le montant de l'opération de TA est déterminé par le chapitre concerné
 5 - Le montant de l'opération de TA est déterminé par le chapitre concerné
 6 - Le montant de l'opération de TA est déterminé par le chapitre concerné

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	19 992 742 45	17 670 896 56	3 415 773 15	A1 1 093 897 26
Investissement	2 874 141 95	1 649 511 72	(1) 1 151 895 58	A2 -72 744 65
Fonctionnement	17 118 600 50	16 021 354 84	(4) 2 263 987 57	A3 1 166 641 91

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 444 871 48	III + IV 652 364 03	B1	207 492 55
Investissement	I 444 871 48	III 652 364 03	B2	207 492 55
Fonctionnement	II 0 00	IV 0 00	B3	0 00

	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	A1 + B1	1 301 389 81
Investissement	A2 + B2	134 747 90
Fonctionnement	A3 + B3	1 166 641 91

1. E5 : 1. Exercice en cours et 2. Exercice des résultats de l'exercice précédent (solde de l'exercice précédent) au 31/12/2024 (reporté) des résultats de l'exercice N-1
 2. Indiquer en gras le solde de l'exercice précédent (reporté) des résultats de l'exercice N-1
 3. Solde d'exécution de l'exercice précédent (reporté) des résultats de l'exercice N-1 (reporté) des résultats de l'exercice N-1 (reporté) des résultats de l'exercice N-1
 4. Résultat de l'exercice précédent (reporté) des résultats de l'exercice N-1 (reporté) des résultats de l'exercice N-1 (reporté) des résultats de l'exercice N-1
 5. Indiquer en gras le solde de l'exercice précédent

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 444 871,48
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	132 816,51
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	312 054,97
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. À servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent, en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements, et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent, en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements, et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Selon le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 652 364,03
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	652 364,03
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent, en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements, et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent, en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements, et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Selon le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
VOTE	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	389 628,23	404 635,97
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	444 871,48	652 364,03
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 72 744,65	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		907 244,36	1 057 000,00
VOTE	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget	16 127 394,00	15 774 356,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Resultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 166 641,91
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		16 127 394,00	16 940 997,91
TOTAL DU BUDGET (4)		17 034 638,36	17 997 997,91

1. Les restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) sont les restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) au 31/12/2024.

2. Le total de la section d'investissement (2) est la somme des crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) et des restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) au 31/12/2024.

3. Le total de la section de fonctionnement (3) est la somme des crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget et des restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) au 31/12/2024.

4. Le total du budget (4) est la somme des crédits d'investissement et des crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget.

5. Le total du budget (4) est la somme des crédits d'investissement et des crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget.

6. Le total du budget (4) est la somme des crédits d'investissement et des crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget.

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TVX GDT 2023	AP - TRAVAUX NOUVELLE GALERIE DU TEMPS	20 21. 23	1 991 518 00
TOTAL			1 991 518 00
* AP de dépenses imprévues * (2)		020	0 00
TOTAL GENERAL			1 991 518 00

(1) : Total des AP votées par l'intermédiaire de la loi de finances et du budget. Cela inclut les AP votées à travers le programme budgétaire, mais également les AP votés au titre des AP de l'Etat.
 (2) : Total des AP de dépenses imprévues. Ce montant est en fait des dépenses telles qu'elles ont été autorisées. En fin d'exercice, les AP sont alors régularisés, en fonction de la situation.



MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2	
AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numero	Libellé		
TVX GDT AE 2023	AE - TRAVAUX NOUVELLE GALERIE DU TEMPS	11	955 574 00
EX49 2023	EXPO EXIL	11	647 320 00
EX57 GOTHIQUES	EXPO GOTHIQUES	11	920 420 00
TOTAL			2 823 314,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0 00
TOTAL GENERAL			2 823 314,00

1 - Les AE sont classées par ordre croissant de montant et de date de budget. On a inscrit les AE dans les libellés des engagements autorisés, les engagements des AE sont en abrégé. Les AE sont classées par ordre croissant de montant et de date de budget. On a inscrit les AE dans les libellés des dépenses autorisées, les dépenses des AE sont en abrégé. Les AE sont classées par ordre croissant de montant et de date de budget.

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire. budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	324 100.00	132 816.51	207 544.20	207 544.20	340 360.71
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 711 745.00	312 054.97	180 480.03	180 480.03	492 535.00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des dépenses d'équipement		3 035 845,00	444 871,48	388 024,23	388 024,23	832 895,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement (3)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
18	Cote de liaison : affectation (BA.régie) (5)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
26	Participations et créances rattachées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
27	Autres immobilisations financières (3)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45. .	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	500 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 535 845,00	444 871,48	388 024,23	388 024,23	832 895,71

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	4 914.00		1 604.00	1 604.00	1 604.00
041	Opérations patrimoniales (7)	0.00		0.00	0.00	0.00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		4 914,00		1 604,00	1 604,00	1 604,00

TOTAL	3 540 759,00	444 871,48	389 628,23	389 628,23	834 499,71
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	72 744,65
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	907 244,36
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé au elle crée

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5)

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 991 000,00	652 364,03	34 635,97	34 635,97	687 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 991 000,00	652 364,03	34 635,97	34 635,97	687 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA.régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 491 000,00	652 364,03	34 635,97	34 635,97	687 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	350 000,00		370 000,00	370 000,00	370 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		350 000,00		370 000,00	370 000,00	370 000,00

TOTAL	2 841 000,00	652 364,03	404 635,97	404 635,97	1 057 000,00
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 057 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

368 396,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018

(4) Sauf 165, 166 et 16449

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le



ID : 062-200027662-20250328-D_2025_007-DE

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	11 437 695,00	0,00	10 056 600,00	10 056 600,00	10 056 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 760 444,18	0,00	5 499 494,00	5 499 494,00	5 499 494,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	284 780,00	0,00	196 300,00	196 300,00	196 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		17 482 919,18	0,00	15 752 394,00	15 752 394,00	15 752 394,00
66	Charges financières	50,00	0,00	100,00	100,00	100,00
67	Charges spécifiques (3)	10 500,00	0,00	4 900,00	4 900,00	4 900,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		17 493 469,18	0,00	15 757 394,00	15 757 394,00	15 757 394,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf entre sections (4) (5)	350 000,00		370 000,00	370 000,00	370 000,00
043	Opérations ordre interieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		350 000,00		370 000,00	370 000,00	370 000,00

TOTAL	17 843 469,18	0,00	16 127 394,00	16 127 394,00	16 127 394,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 127 394,00
--	----------------------

(*) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	125 000,00	0,00	138 000,00	138 000,00	138 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod services, domaine, ventes diverses	1 598 959,00	0,00	1 705 000,00	1 705 000,00	1 705 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	13 020 081,00	0,00	12 912 910,00	12 912 910,00	12 912 910,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 212 497,00	0,00	1 011 842,00	1 011 842,00	1 011 842,00
Total des recettes de gestion courante		15 956 537,00	0,00	15 767 752,00	15 767 752,00	15 767 752,00
76	Produits financiers	35 050,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	6 700,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		15 998 287,00	0,00	15 772 752,00	15 772 752,00	15 772 752,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	4 914,00		1 604,00	1 604,00	1 604,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		4 914,00		1 604,00	1 604,00	1 604,00

TOTAL	16 003 201,00	0,00	15 774 356,00	15 774 356,00	15 774 356,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 166 641,91
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 940 997,91
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	368 396,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017

(4) DF 023 = RI 021 - DI 040 = RF 042 - RI 040 = DF 042 - DF 043 = RF 043

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	1 604,00	1 604,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	340 360,71	0,00	340 360,71
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	492 535,00	0,00	492 535,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		832 895,71	1 604,00	834 499,71

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	72 744,65
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	907 244,36
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	10 056 600,00		10 056 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	5 499 494,00		5 499 494,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA : Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	196 300,00	0,00	196 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	100,00	0,00	100,00
67	Charges spécifiques (9)	4 900,00	0,00	4 900,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	370 000,00	370 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		15 757 394,00	370 000,00	16 127 394,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 127 394,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M 57

(3) Hors dépenses imputées au chapitre C13

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 062-200027662-20250328-D_2025_007-DE



MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables
- (5) Hors chapitres opérations
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) À utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) À utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	687 000,00	0,00	687 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		370 000,00	370 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		687 000,00	370 000,00	1 057 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 057 000,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	138 000,00		138 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 705 000,00		1 705 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	12 912 910,00		12 912 910,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	1 011 842,00	0,00	1 011 842,00
76	Produits financiers	5 000,00	0,00	5 000,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	1 604,00	1 604,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		15 772 752,00	1 604,00	15 774 356,00

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 062-200027662-20250328-D_2025_007-DE



MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE
			1 166 641,91
			=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
			16 940 997,91

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 015 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 540 759.00	444 871.48	1 991 518.00	389 628.23	389 628.23	207 544.20	182 084.03	834 499.71
018	RSA	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	324 100.00	132 916.51	768 963.14	207 544.20	207 544.20	207 544.20	0.00	340 360.71
204	Subventions d'équipement versées (9)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	2 711 745.00	312 954.97	1 199 165.02	180 480.03	180 480.03	0.00	180 480.03	492 535.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0.00	0.00	84 489.84	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total des opérations d'équipement (3)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des dépenses d'équipement		3 035 845.00	444 871.48	1 991 518.00	388 024.23	388 024.23	207 544.20	180 480.03	832 895.71
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
18	Cpte de liaison affectation BA,regie	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
26	Participations et créances rattachées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
220	Depenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des dépenses financières		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	590 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des dépenses réelles		3 535 845.00	444 871.48	1 991 518.00	388 024.23	388 024.23	207 544.20	180 480.03	832 895.71
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	4 914.00	0.00	0.00	1 604.00	1 604.00	0.00	1 604.00	1 604.00
041	Opérations autonomie (7)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des dépenses d'ordre		4 914.00	0.00	0.00	1 604.00	1 604.00	0.00	1 604.00	1 604.00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

72 744.65

Total des dépenses d'investissement cumulées

907 244.36

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 841 000.00	652 364.03	404 635.97	404 635.97	1 057 000.00
018	RSA	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 991 000.00	652 364.03	34 635.97	34 635.97	687 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165 166 et 1688 non budgétaire)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des recettes d'équipement		1 991 000.00	652 364.03	34 635.97	34 635.97	687 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
138	Autres subventions invest. non transf.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
18	Cpte de liaison - affectation (BA, régie)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
26	Participations et créances rattachées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des recettes financières		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	500 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des recettes réelles		2 491 000.00	652 364.03	34 635.97	34 635.97	687 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00		0.00	0.00	0.00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3), (4), (5)	350 000.00		370 000.00	370 000.00	370 000.00
041	Opérations patrimoniales (6)	0.00		0.00	0.00	0.00
Total des recettes d'ordre		350 000.00		370 000.00	370 000.00	370 000.00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 0.00

Affectation au compte 1068 (8) 0.00

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	3 540 759.00	444 871.48	1 991 518.00	389 628.23	389 628.23	207 544.20	182 084.03	834 499.71
013	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
20	324 100.00	132 816.51	708 863.14	207 544.20	207 544.20	207 544.20	0.00	340 360.71
2031	197 000.00	74 690.00		780.00	780.00	780.00	0.00	75 470.00
2051	127 100.00	58 126.51		206 764.20	206 764.20	206 764.20	0.00	264 890.71
204	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2*	2 711 745.00	312 054.97	1 198 165.02	180 480.03	180 480.03	0.00	180 480.03	492 535.00
2*21	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2*351	209 900.00	0.00		9 880.80	9 880.80	0.00	9 880.80	9 880.80
2*41	2 313 475.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2*46	0.00	198 230.56		0.00	0.00	0.00	0.00	198 230.56
2*52	9 500.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2*58	7 500.00	60 859.91		41 385.00	41 385.00	0.00	41 385.00	102 244.91
2*91	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2*829	0.00	0.00		18 976.00	18 976.00	0.00	18 976.00	18 976.00
2*838	30 000.00	0.00		40 000.00	40 000.00	0.00	40 000.00	40 000.00
2*848	26 270.00	5 803.90		0.00	0.00	0.00	0.00	5 803.90
2*86	10 000.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2*88	107 000.00	47 160.60		70 238.23	70 238.23	0.00	70 238.23	117 388.83
22	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	0.00	0.00	34 489.84	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
238	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'équipement		3 035 845.00	444 871.48	1 991 518.00	388 024.23	388 024.23	207 544.20	180 480.03	832 895.71
10	Dotations fonds divers et réserves	0.00	0.00		0.00	0.00		0.00	0.00
10251	Dons et legs en capital	0.00	0.00		0.00	0.00		0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00		0.00	0.00		0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0.00	0.00		0.00	0.00		0.00	0.00
18	Cpte de liaison affectation (BA régie)	0.00	0.00		0.00	0.00		0.00	0.00
26	Participations et créances rattachées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0.00					
Total des dépenses financières		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	500 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
458101	COMPTE TIERS ECLAIRAGE MUSEOGRAPHIQUE	500 000.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des dépenses réelles		3 535 845.00	444 871.48	1 991 518.00	388 024.23	388 024.23	207 544.20	180 480.03	832 895.71
640	Opérations ordre transf. entre sections (6)	4 914.00			1 604.00	1 604.00		1 604.00	1 604.00
	Reprise sur autofinancement antérieur	4 914.00			1 604.00	1 604.00		1 604.00	1 604.00
13912	Subv. transf. Régions	4 914.00			1 604.00	1 604.00		1 604.00	1 604.00
	Charges transférées (7)	0.00			0.00	0.00		0.00	0.00
041	Opérations patrimoniales (8)	0.00			0.00	0.00		0.00	0.00
Total des dépenses d'ordre		4 914.00			1 604.00	1 604.00		1 604.00	1 604.00

1. Total des dépenses d'équipement (hors 1688)

2. Total des dépenses d'équipement (hors 1688)

3. Total des dépenses d'équipement (hors 1688) et des dépenses d'investissement (hors 1688) et des dépenses d'investissement (hors 1688) et des dépenses d'investissement (hors 1688)

4. Total des dépenses d'équipement (hors 1688)

5. Total des dépenses d'équipement (hors 1688)

6. Total des dépenses d'équipement (hors 1688)

7. Total des dépenses d'équipement (hors 1688) et des dépenses d'investissement (hors 1688) et des dépenses d'investissement (hors 1688)

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		2 841 000.00	652 364.03	404 635.97	404 635.97	1 057 000.00
			I		II	III = I + II
018	RSA	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 991 000.00	652 364.03	34 635.97	34 635.97	687 000.00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	950 000.00	339 935.34	19 050.00	19 050.00	358 985.34
1322	Subv. non transf. Régions	950 000.00	312 428.69	15 585.97	15 585.97	328 014.66
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	91 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles (4)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des recettes d'équipement		1 991 000.00	652 364.03	34 635.97	34 635.97	687 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
138	Autres subventions invest. non transf.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées - 16449 - 165 et 166)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
18	Cpte de liaison - affectation (BA,regie)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
26	Participations et créances rattachées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
024	Produits des cessons d'immobilisations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des recettes financières		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
45	Chapitres d'opérateurs pour compte de tiers (5)	500 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des recettes réelles		2 491 000.00	652 364.03	34 635.97	34 635.97	687 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	350 000.00	0.00	370 000.00	370 000.00	370 000.00
28031	Frais d'études	10 500.00	0.00	38 000.00	38 000.00	38 000.00
2805	Licences logiciels droits similaires	17 000.00	0.00	70 000.00	70 000.00	70 000.00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0.00	0.00	1.00	1.00	1.00
281301	Bâtiments publics	10 000.00	0.00	3 500.00	3 500.00	3 500.00
28152	Installations de verre	5 000.00	0.00	3 842.00	3 842.00	3 842.00
28158	Autre matériel, outillage mouchoir	4 000.00	0.00	3 580.00	3 580.00	3 580.00

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2815731	Matériel roulant	4 000,00		3 524,00	3 524,00	3 524,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres mat. matériel outill. techniques	15 000,00		19 000,00	19 000,00	19 000,00
28191	Installations générales, aménagt divers	4 000,00		3 673,00	3 673,00	3 673,00
281828	Autres matériels de transport	500,00		19 000,00	19 000,00	19 000,00
281838	Autre matériel informatique	45 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
281948	Autres matériels de bureau et mobiliers	35 000,00		23 300,00	23 300,00	23 300,00
28185	Matériel de téléphonie	1 000,00		2 000,00	2 000,00	2 300,00
28188	Autres immo. corporelles	125 000,00		145 000,00	145 000,00	145 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		350 000,00		370 000,00	370 000,00	370 000,00

1 - Déclassement d'actifs - voir le règlement du plan de comptes

2 - Voir chapitre 651 pour les opérations de budget précédent

3 - Chapitre 651 - 041 - 041

4 - Exercice précédent (2024) - chapitre 20 - 204 - 21 - 22 et 23 pour les opérations de budget précédent - voir le budget précédent et le chapitre 651 du règlement du plan de comptes

5 - Voir chapitre 651 - 041 - 041 - 041 pour les opérations de budget précédent

6 - Voir chapitre 651 - 041 - 041 - 041 pour les opérations de budget précédent

7 - Voir chapitre 651 - 041 - 041 - 041 pour les opérations de budget précédent - voir le budget précédent et le chapitre 651 du règlement du plan de comptes

8 - Voir chapitre 651 - 041 - 041 - 041 pour les opérations de budget précédent - voir le budget précédent et le chapitre 651 du règlement du plan de comptes

9 - Voir chapitre 651 - 041 - 041 - 041 pour les opérations de budget précédent

10 - Voir chapitre 651 - 041 - 041 - 041 pour les opérations de budget précédent - voir le budget précédent et le chapitre 651 du règlement du plan de comptes

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		17 843 469,18	0,00	2 823 314,00	16 127 394,00	16 127 394,00	1 090 994,00	15 036 400,00	16 127 394,00
0*1	Charges à caractère général (3)	11 437 595 00	0 00	0 00	10 056 500 00	10 056 500 00	1 080 994 00	8 975 506 00	10 056 500 00
0*2	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 760 444 18	0 00		5 499 494 00	5 499 494 00		5 499 494 00	5 499 494 00
0*4	Atténuations de produits	0 00	0 00		0 00	0 00		0 00	0 00
0*5	APA	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00		0 00	0 00
0*7	RSA (Regularisations de RMI)	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00		0 00	0 00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	284 780 00	0 00	0 00	196 300 00	196 300 00	10 000 00	186 300 00	196 300 00
658h	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0 00	0 00		0 00	0 00		0 00	0 00
Total des dépenses de gestion des services		17 482 919,18	0,00	2 823 314,00	15 752 394,00	15 752 394,00	1 090 994,00	14 661 400,00	15 752 394,00
66	Charges financières	50 00	0 00		100 00	100 00		100 00	100 00
67	Charges spécifiques (3)	10 500 00	0 00		4 900 00	4 900 00		4 900 00	4 900 00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0 00			0 00	0 00		0 00	0 00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0 00					
Total des dépenses financières		10 550,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
Total des dépenses réelles		17 493 469,18	0,00	2 823 314,00	15 757 394,00	15 757 394,00	1 090 994,00	14 666 400,00	15 757 394,00
023	Virement à la section d'investissement	0 00			0 00	0 00		0 00	0 00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	350 000 00			370 000 00	370 000 00		370 000 00	370 000 00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0 00			0 00	0 00		0 00	0 00
Total des dépenses d'ordre		350 000,00			370 000,00	370 000,00		370 000,00	370 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5) **0,00**

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 16 127 394,00

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

- 1. MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL
- 2. MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025
- 3. MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025
- 4. MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025
- 5. MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire. budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		16 003 201.00	0.00	15 774 356.00	15 774 356.00	15 774 356.00
0*3	Atténuations de charges (2)	125 000.00	0.00	138 000.00	138 000.00	138 000.00
0*6	APA	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0*7	RSA Régularisations de RMI	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 598 959.00	0.00	1 705 000.00	1 705 000.00	1 705 000.00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
731	F scalité locale	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations (2)	13 020 081.00	0.00	12 912 910.00	12 912 910.00	12 912 910.00
75	Autres produits de gestion courante (2)	1 212 497.00	0.00	1 011 842.00	1 011 842.00	1 011 842.00
Total des recettes de gestion des services		15 956 537.00	0.00	15 767 752.00	15 767 752.00	15 767 752.00
76	Produits financiers	35 050.00	0.00	5 000.00	5 000.00	5 000.00
77	Produits spécifiques (2)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	5 700.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des recettes financières		41 750.00	0.00	5 000.00	5 000.00	5 000.00
Total des recettes réelles		15 998 287.00	0.00	15 772 752.00	15 772 752.00	15 772 752.00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	4 914.00		1 604.00	1 604.00	1 604.00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0.00		0.00	0.00	0.00
Total des recettes d'ordre		4 914.00		1 604.00	1 604.00	1 604.00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 166 641.91
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	16 940 997.91
--	----------------------

1. Pour mémoire, le pourcentage de dépenses budgétaires est de 100%.
 2. Montants des dépenses budgétaires au 31/12/2024.
 3. 042 : opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5).
 4. Les opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5) sont des opérations de transfert de crédits budgétaires entre sections de dépenses et de recettes.
 5. Les opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5) sont des opérations de transfert de crédits budgétaires entre sections de dépenses et de recettes.
 6. Les opérations ordre intérieur de la section (6) sont des opérations de transfert de crédits budgétaires entre sections de dépenses et de recettes.
 7. Le résultat reporté ou anticipé (7) est le résultat reporté ou anticipé de l'exercice précédent.

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire. budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Credits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Credits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		17 843 469.18	0.00	2 823 314.00	16 127 394.00	16 127 394.00	1 090 994.00	15 036 400.00	16 127 394.00
0*1	Charges à caractère général (4)	11 437 595.00	0.00	0.00	10 056 600.00	10 056 600.00	1 080 994.00	8 975 606.00	10 056 600.00
6042	Achats de prestations de services	10 000.00	0.00	5 000.00	5 000.00	5 000.00	0.00	5 000.00	5 000.00
60611	Eau et assainissement	40 000.00	0.00	50 000.00	50 000.00	50 000.00	0.00	50 000.00	50 000.00
60612	Energie - Electr cite	1 281 500.00	0.00	1 021 000.00	1 021 000.00	1 021 000.00	0.00	1 021 000.00	1 021 000.00
60621	Combustibles	10 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
60622	Carburants	5 000.00	0.00	3 000.00	3 000.00	3 000.00	0.00	3 000.00	3 000.00
60623	Alimentation	16 000.00	0.00	24 700.00	24 700.00	24 700.00	0.00	24 700.00	24 700.00
60628	Autres fournitures non stockées	1 000.00	0.00	2 000.00	2 000.00	2 000.00	0.00	2 000.00	2 000.00
60631	Fournitures d'entretien	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
60632	Fournitures de petit équipement	31 500.00	0.00	23 000.00	23 000.00	23 000.00	0.00	23 000.00	23 000.00
60636	Habillement et vêtements de travail	5 000.00	0.00	3 000.00	3 000.00	3 000.00	0.00	3 000.00	3 000.00
6064	Fournitures administratives	4 000.00	0.00	7 000.00	7 000.00	7 000.00	0.00	7 000.00	7 000.00
6065	Livres disq. cass. biblio. Média. i	3 000.00	0.00	11 000.00	11 000.00	11 000.00	0.00	11 000.00	11 000.00
6068	Autres matières et fournitures	38 200.00	0.00	43 668.79	43 668.79	43 668.79	0.00	43 668.79	43 668.79
6*1	Contrats de prestations de services	761 380.00	0.00	630 964.00	630 964.00	630 964.00	0.00	630 964.00	630 964.00
6*32	Locations immobilières	11 000.00	0.00	12 000.00	12 000.00	12 000.00	0.00	12 000.00	12 000.00
6*251	Matériel roulant	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6*358	Autres	41 500.00	0.00	21 500.00	21 500.00	21 500.00	0.00	21 500.00	21 500.00
6*521	Entretien terrains	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6*551	Entretien matériel roulant	16 000.00	0.00	12 000.00	12 000.00	12 000.00	0.00	12 000.00	12 000.00
6*558	Entretien autres biens mobiliers	75 000.00	0.00	352 000.00	352 000.00	352 000.00	40 000.00	312 000.00	352 000.00
6*56	Maintenance	1 790 280.00	0.00	1 575 953.00	1 575 953.00	1 575 953.00	0.00	1 575 953.00	1 575 953.00
6*61	Multirisques	156 000.00	0.00	224 000.00	224 000.00	224 000.00	30 000.00	194 000.00	224 000.00
6*7	Etudes et recherches	59 600.00	0.00	27 840.00	27 840.00	27 840.00	0.00	27 840.00	27 840.00
6*82	Documentation générale et technique	4 000.00	0.00	7 000.00	7 000.00	7 000.00	0.00	7 000.00	7 000.00
6*84	Versements à des organismes de formation	36 525.00	0.00	37 450.00	37 450.00	37 450.00	0.00	37 450.00	37 450.00
6*85	Frais de colloques et de séminaires	15 230.00	0.00	9 000.00	9 000.00	9 000.00	0.00	9 000.00	9 000.00
6*88	Autres frais divers	12 420.00	0.00	17 840.00	17 840.00	17 840.00	400.00	17 420.00	17 340.00
62268	Autres honoraires, conseils	10 000.00	0.00	4 000.00	4 000.00	4 000.00	0.00	4 000.00	4 000.00

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire. budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Credits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Credits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6228	Divers	0 00	0 00		0 00	0 00	0 00	0 00	0 00
6231	Annonces et insertions	436 000 00	0 00		449 000 00	449 000 00	0 00	449 000 00	449 000 00
6232	Fêtes et cérémonies	70 275 00	0 00		40 628 00	40 628 00	0 00	40 628 00	40 628 00
6233	Foras et expositions	1 020 150 00	0 00		819 005 00	819 005 00	346 000 00	479 005 00	819 005 00
6234	Receptions	9 305 00	0 00		2 500 00	2 500 00	0 00	2 500 00	2 500 00
6236	Catalogues et imprimés	510 030 00	0 00		400 039 60	400 039 60	0 00	400 039 60	400 039 60
6238	Divers	0 00	0 00		22 513 50	22 513 50	0 00	22 513 50	22 513 50
6241	Transports de biens	1 060 622 00	0 00		717 574 00	717 574 00	670 574 00	47 000 00	717 574 00
6245	Transports de personnes extérieures	8 950 00	0 00		14 065 00	14 065 00	0 00	14 065 00	14 065 00
6247	Transports collectifs	2 900 00	0 00		10 958 70	10 958 70	0 00	10 958 70	10 958 70
6251	Voyages, déplacements et missions	12 000 00	0 00		19 000 00	19 000 00	0 00	19 000 00	19 000 00
6255	Frais de déménagement	0 00	0 00		0 00	0 00	0 00	0 00	0 00
6261	Frais d'affranchissement	12 000 00	0 00		20 000 00	20 000 00	0 00	20 000 00	20 000 00
6262	Frais de télécommunications	21 600 00	0 00		17 500 00	17 500 00	0 00	17 500 00	17 500 00
627	Services bancaires et assimilés	4 000 00	0 00		3 300 00	3 300 00	0 00	3 300 00	3 300 00
6281	Concours divers (cotisations)	21 779 00	0 00		21 150 00	21 150 00	0 00	21 150 00	21 150 00
6282	Frais de jardinage	2 430 600 00	0 00		2 350 000 00	2 350 000 00	0 00	2 350 000 00	2 350 000 00
6283	Frais de nettoyage des locaux	537 000 00	0 00		508 840 00	508 840 00	0 00	508 840 00	508 840 00
6288	Autres services extérieurs	793 657 00	0 00		508 810 41	508 810 41	0 00	508 810 41	508 810 41
6353	Impôts indirects	0 00	0 00		1 800 00	1 800 00	0 00	1 800 00	1 800 00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	7 420 00	0 00		0 00	0 00	0 00	0 00	0 00
012	Charges de personnel et frais assimilés (41,51)	5 760 444 18	0 00		5 499 494 00	5 499 494 00		5 499 494 00	5 499 494 00
6218	Autre personnel extérieur	0 00	0 00		0 00	0 00		0 00	0 00
6331	Versement mobilité	58 273 24	0 00		53 930 12	53 930 12		53 930 12	53 930 12
6333	Particip. employeurs format prof. court	632 00	0 00		632 00	632 00		632 00	632 00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	72 841 56	0 00		67 412 63	67 412 63		67 412 63	67 412 63
64111	Remunération principale titulaires	1 323 470 78	0 00		1 319 690 72	1 319 690 72		1 319 690 72	1 319 690 72
64112	SFT, indemnité de résidence	30 468 16	0 00		31 697 73	31 697 73		31 697 73	31 697 73
64113	NBI	8 894 72	0 00		8 776 44	8 776 44		8 776 44	8 776 44
64118	Autres indemnités	505 314 04	0 00		463 033 27	463 033 27		463 033 27	463 033 27
64131	Remunérations	1 298 752 56	0 00		1 175 485 59	1 175 485 59		1 175 485 59	1 175 485 59
64132	SFT, indemnité de résidence	0 00	0 00		19 191 26	19 191 26		19 191 26	19 191 26
64138	Primes et autres indemnités	504 252 48	0 00		418 005 72	418 005 72		418 005 72	418 005 72

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Credits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Credits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
6414	Personnel rémunéré à la vacation	123 440,00	0,00		125 000,00	125 000,00		125 000,00	125 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	23 765,20	0,00		35 914,36	35 914,36		35 914,36	35 914,36
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	777 757,64	0,00		725 304,44	725 304,44		725 304,44	725 304,44
6453	Cotisations aux caisses de retraites	579 409,90	0,00		613 877,65	613 877,65		613 877,65	613 877,65
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	39 172,00	0,00		71 415,51	71 415,51		71 415,51	71 415,51
6455	Cotisations pour assurance du personnel	157 000,00	0,00		160 436,16	160 436,16		160 436,16	160 436,16
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	18 000,00	0,00		8 596,00	8 596,00		8 596,00	8 596,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	21 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00		21 000,00	21 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	15 000,00	0,00		20 094,40	20 094,40		20 094,40	20 094,40
6478	Autres charges sociales diverses	152 000,00	0,00		160 000,00	160 000,00		160 000,00	160 000,00
6488	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
0*4	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
0*6	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0*7	RSA - Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	284 780,00	0,00	0,00	196 300,00	196 300,00	10 000,00	186 300,00	196 300,00
6541	Créances admises en non-valeur	157,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6577	Remises gracieuses	45 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
65811	Droits d'utilisat. - informatique nuage	47 350,00	0,00		33 100,00	33 100,00	0,00	33 100,00	33 100,00
65818	Autres	174 273,00	0,00		117 000,00	117 000,00	10 000,00	107 000,00	117 000,00
6583	Penalites sur marches	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65832	Autres	13 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	17 482 919,18	0,00	2 823 314,00	15 752 394,00	15 752 394,00	1 090 994,00	14 661 400,00	15 752 394,00
66	Charges financières	50,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
666	Pertes de change créances det. fin.	50,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
67	Charges spécifiques (4)	10 500,00	0,00		4 900,00	4 900,00		4 900,00	4 900,00
673	Titres annulés - sur exercices antérieurs	10 500,00	0,00		4 900,00	4 900,00		4 900,00	4 900,00
68	Dotations aux provisions - dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Credits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Credits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
022	Depenses amorvues dans le cadre d'une AE (1)			0,00					
Total des charges financieres et spécifiques		10 550,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
Total des dépenses réelles		17 493 469,18	0,00	2 823 314,00	15 757 394,00	15 757 394,00	1 090 994,00	14 666 400,00	15 757 394,00
023	Virement a la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Operations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	350 000,00			370 000,00	370 000,00		370 000,00	370 000,00
6611	Dot. amort. immos incorporelles	350 000,00			370 000,00	370 000,00		370 000,00	370 000,00
043	Operations ordre interieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		350 000,00			370 000,00	370 000,00		370 000,00	370 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

1. Exercice antérieur des dépenses (1) mentionnées au budget.

2. L'année (15) pour le premier budget de l'exercice.

3. Le total des AE nouvelles qui ont été prises en compte dans le budget (1) pour l'exercice (15) est égal à la somme des engagements planifiés au 31 décembre des AE en compte de l'AE (15) et de l'AE (14).

4. Les dépenses (16) de l'exercice (15) sont égales à :

5. Les dépenses de l'exercice (16) comprennent des opérations d'engagement :

6. Les dépenses de l'exercice (16) comprennent également des opérations de paiement effectuées au cours de l'exercice (15) et des opérations budgétaires effectuées au cours de l'exercice (14) et de l'exercice (13).

7. Les dépenses des opérations de paiement effectuées au cours de l'exercice (15) sont égales à :

8. Les dépenses budgétaires de l'exercice (16) comprennent également des dépenses de l'exercice (15) et de l'exercice (14).

9. Le total des dépenses de l'exercice (16) est égal à la somme des dépenses de l'exercice (15) et de l'exercice (14).

10. Le montant des ICNE de l'exercice (17) est égal au montant des dépenses de l'exercice (16) moins le montant des dépenses de l'exercice (15).

11. Le montant des ICNE de l'exercice (17) est égal au montant des dépenses de l'exercice (16) moins le montant des dépenses de l'exercice (15).

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	16 003 201,00	0,00	15 774 356,00	15 774 356,00	15 774 356,00
013	Atténuations de charges (3)	125 000,00	0,00	138 000,00	138 000,00	138 000,00
5419	Remboursements rémunérations personnel	80 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00
5459	Remb. charges secu sociale et prevoyance	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
5479	Remboursr sur autres charges sociales	45 000,00	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 598 959,00	0,00	1 705 000,00	1 705 000,00	1 705 000,00
7062	Redevances services a caractere culturel	1 046 959,00	0,00	1 175 000,00	1 175 000,00	1 175 000,00
706228	Autres	300 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immuables)	250 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
70873	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	13 020 081,00	0,00	12 912 910,00	12 912 910,00	12 912 910,00
74718	Autres participations Etat	345 000,00	0,00	358 000,00	358 000,00	358 000,00
7472	Participation regions	10 111 121,00	0,00	9 998 950,00	9 998 950,00	9 998 950,00
7473	Participation départements	1 248 980,00	0,00	1 248 980,00	1 248 980,00	1 248 980,00
74743	Participation autres communes	1 256 980,00	0,00	1 273 980,00	1 273 980,00	1 273 980,00
74758	Participation autres groupements	58 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 212 497,00	0,00	1 011 842,00	1 011 842,00	1 011 842,00
755	Dedits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Liberalités reçues	50 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
75811	Redev. concessions brevets, licences	15 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	170 000,00	0,00	125 585,00	125 585,00	125 585,00
7584	Recouvr. créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	977 497,00	0,00	841 257,00	841 257,00	841 257,00
	Total des recettes de gestion des services	15 956 537,00	0,00	15 767 752,00	15 767 752,00	15 767 752,00
76	Produits financiers	35 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7621	Prod. immo. fin. - encaissées à échéance	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
766	Gains de change créances del. fin	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	6 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. deprec. actifs circulants	6 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		15 998 287,00	0,00	15 772 752,00	15 772 752,00	15 772 752,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	4 914,00	0,00	1 604,00	1 604,00	1 604,00
777	Rec. subv. inv. transférées cpte result	4 914,00	0,00	1 604,00	1 604,00	1 604,00
043	Opérations ordre interneur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		4 914,00	0,00	1 604,00	1 604,00	1 604,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

1. Détaillé les dépenses prévues initialement au budget primitif.

2. Montant initial prévu au budget primitif.

3. Montant des mandats annulés (exercice antérieur).

4. Opérations de régularisation (ordre 42) (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12) (13) (14) (15) (16) (17) (18) (19) (20) (21) (22) (23) (24) (25) (26) (27) (28) (29) (30) (31) (32) (33) (34) (35) (36) (37) (38) (39) (40) (41) (42) (43) (44) (45) (46) (47) (48) (49) (50) (51) (52) (53) (54) (55) (56) (57) (58) (59) (60) (61) (62) (63) (64) (65) (66) (67) (68) (69) (70) (71) (72) (73) (74) (75) (76) (77) (78) (79) (80) (81) (82) (83) (84) (85) (86) (87) (88) (89) (90) (91) (92) (93) (94) (95) (96) (97) (98) (99) (100) (101) (102) (103) (104) (105) (106) (107) (108) (109) (110) (111) (112) (113) (114) (115) (116) (117) (118) (119) (120) (121) (122) (123) (124) (125) (126) (127) (128) (129) (130) (131) (132) (133) (134) (135) (136) (137) (138) (139) (140) (141) (142) (143) (144) (145) (146) (147) (148) (149) (150) (151) (152) (153) (154) (155) (156) (157) (158) (159) (160) (161) (162) (163) (164) (165) (166) (167) (168) (169) (170) (171) (172) (173) (174) (175) (176) (177) (178) (179) (180) (181) (182) (183) (184) (185) (186) (187) (188) (189) (190) (191) (192) (193) (194) (195) (196) (197) (198) (199) (200) (201) (202) (203) (204) (205) (206) (207) (208) (209) (210) (211) (212) (213) (214) (215) (216) (217) (218) (219) (220) (221) (222) (223) (224) (225) (226) (227) (228) (229) (230) (231) (232) (233) (234) (235) (236) (237) (238) (239) (240) (241) (242) (243) (244) (245) (246) (247) (248) (249) (250) (251) (252) (253) (254) (255) (256) (257) (258) (259) (260) (261) (262) (263) (264) (265) (266) (267) (268) (269) (270) (271) (272) (273) (274) (275) (276) (277) (278) (279) (280) (281) (282) (283) (284) (285) (286) (287) (288) (289) (290) (291) (292) (293) (294) (295) (296) (297) (298) (299) (300) (301) (302) (303) (304) (305) (306) (307) (308) (309) (310) (311) (312) (313) (314) (315) (316) (317) (318) (319) (320) (321) (322) (323) (324) (325) (326) (327) (328) (329) (330) (331) (332) (333) (334) (335) (336) (337) (338) (339) (340) (341) (342) (343) (344) (345) (346) (347) (348) (349) (350) (351) (352) (353) (354) (355) (356) (357) (358) (359) (360) (361) (362) (363) (364) (365) (366) (367) (368) (369) (370) (371) (372) (373) (374) (375) (376) (377) (378) (379) (380) (381) (382) (383) (384) (385) (386) (387) (388) (389) (390) (391) (392) (393) (394) (395) (396) (397) (398) (399) (400) (401) (402) (403) (404) (405) (406) (407) (408) (409) (410) (411) (412) (413) (414) (415) (416) (417) (418) (419) (420) (421) (422) (423) (424) (425) (426) (427) (428) (429) (430) (431) (432) (433) (434) (435) (436) (437) (438) (439) (440) (441) (442) (443) (444) (445) (446) (447) (448) (449) (450) (451) (452) (453) (454) (455) (456) (457) (458) (459) (460) (461) (462) (463) (464) (465) (466) (467) (468) (469) (470) (471) (472) (473) (474) (475) (476) (477) (478) (479) (480) (481) (482) (483) (484) (485) (486) (487) (488) (489) (490) (491) (492) (493) (494) (495) (496) (497) (498) (499) (500) (501) (502) (503) (504) (505) (506) (507) (508) (509) (510) (511) (512) (513) (514) (515) (516) (517) (518) (519) (520) (521) (522) (523) (524) (525) (526) (527) (528) (529) (530) (531) (532) (533) (534) (535) (536) (537) (538) (539) (540) (541) (542) (543) (544) (545) (546) (547) (548) (549) (550) (551) (552) (553) (554) (555) (556) (557) (558) (559) (560) (561) (562) (563) (564) (565) (566) (567) (568) (569) (570) (571) (572) (573) (574) (575) (576) (577) (578) (579) (580) (581) (582) (583) (584) (585) (586) (587) (588) (589) (590) (591) (592) (593) (594) (595) (596) (597) (598) (599) (600) (601) (602) (603) (604) (605) (606) (607) (608) (609) (610) (611) (612) (613) (614) (615) (616) (617) (618) (619) (620) (621) (622) (623) (624) (625) (626) (627) (628) (629) (630) (631) (632) (633) (634) (635) (636) (637) (638) (639) (640) (641) (642) (643) (644) (645) (646) (647) (648) (649) (650) (651) (652) (653) (654) (655) (656) (657) (658) (659) (660) (661) (662) (663) (664) (665) (666) (667) (668) (669) (670) (671) (672) (673) (674) (675) (676) (677) (678) (679) (680) (681) (682) (683) (684) (685) (686) (687) (688) (689) (690) (691) (692) (693) (694) (695) (696) (697) (698) (699) (700) (701) (702) (703) (704) (705) (706) (707) (708) (709) (710) (711) (712) (713) (714) (715) (716) (717) (718) (719) (720) (721) (722) (723) (724) (725) (726) (727) (728) (729) (730) (731) (732) (733) (734) (735) (736) (737) (738) (739) (740) (741) (742) (743) (744) (745) (746) (747) (748) (749) (750) (751) (752) (753) (754) (755) (756) (757) (758) (759) (760) (761) (762) (763) (764) (765) (766) (767) (768) (769) (770) (771) (772) (773) (774) (775) (776) (777) (778) (779) (780) (781) (782) (783) (784) (785) (786) (787) (788) (789) (790) (791) (792) (793) (794) (795) (796) (797) (798) (799) (800) (801) (802) (803) (804) (805) (806) (807) (808) (809) (810) (811) (812) (813) (814) (815) (816) (817) (818) (819) (820) (821) (822) (823) (824) (825) (826) (827) (828) (829) (830) (831) (832) (833) (834) (835) (836) (837) (838) (839) (840) (841) (842) (843) (844) (845) (846) (847) (848) (849) (850) (851) (852) (853) (854) (855) (856) (857) (858) (859) (860) (861) (862) (863) (864) (865) (866) (867) (868) (869) (870) (871) (872) (873) (874) (875) (876) (877) (878) (879) (880) (881) (882) (883) (884) (885) (886) (887) (888) (889) (890) (891) (892) (893) (894) (895) (896) (897) (898) (899) (900) (901) (902) (903) (904) (905) (906) (907) (908) (909) (910) (911) (912) (913) (914) (915) (916) (917) (918) (919) (920) (921) (922) (923) (924) (925) (926) (927) (928) (929) (930) (931) (932) (933) (934) (935) (936) (937) (938) (939) (940) (941) (942) (943) (944) (945) (946) (947) (948) (949) (950) (951) (952) (953) (954) (955) (956) (957) (958) (959) (960) (961) (962) (963) (964) (965) (966) (967) (968) (969) (970) (971) (972) (973) (974) (975) (976) (977) (978) (979) (980) (981) (982) (983) (984) (985) (986) (987) (988) (989) (990) (991) (992) (993) (994) (995) (996) (997) (998) (999) (1000) (1001) (1002) (1003) (1004) (1005) (1006) (1007) (1008) (1009) (1010) (1011) (1012) (1013) (1014) (1015) (1016) (1017) (1018) (1019) (1020) (1021) (1022) (1023) (1024) (1025) (1026) (1027) (1028) (1029) (1030) (1031) (1032) (1033) (1034) (1035) (1036) (1037) (1038) (1039) (1040) (1041) (1042) (1043) (1044) (1045) (1046) (1047) (1048) (1049) (1050) (1051) (1052) (1053) (1054) (1055) (1056) (1057) (1058) (1059) (1060) (1061) (1062) (1063) (1064) (1065) (1066) (1067) (1068) (1069) (1070) (1071) (1072) (1073) (1074) (1075) (1076) (1077) (1078) (1079) (1080) (1081) (1082) (1083) (1084) (1085) (1086) (1087) (1088) (1089) (1090) (1091) (1092) (1093) (1094) (1095) (1096) (1097) (1098) (1099) (1100) (1101) (1102) (1103) (1104) (1105) (1106) (1107) (1108) (1109) (1110) (1111) (1112) (1113) (1114) (1115) (1116) (1117) (1118) (1119) (1120) (1121) (1122) (1123) (1124) (1125) (1126) (1127) (1128) (1129) (1130) (1131) (1132) (1133) (1134) (1135) (1136) (1137) (1138) (1139) (1140) (1141) (1142) (1143) (1144) (1145) (1146) (1147) (1148) (1149) (1150) (1151) (1152) (1153) (1154) (1155) (1156) (1157) (1158) (1159) (1160) (1161) (1162) (1163) (1164) (1165) (1166) (1167) (1168) (1169) (1170) (1171) (1172) (1173) (1174) (1175) (1176) (1177) (1178) (1179) (1180) (1181) (1182) (1183) (1184) (1185) (1186) (1187) (1188) (1189) (1190) (1191) (1192) (1193) (1194) (1195) (1196) (1197) (1198) (1199) (1200) (1201) (1202) (1203) (1204) (1205) (1206) (1207) (1208) (1209) (1210) (1211) (1212) (1213) (1214) (1215) (1216) (1217) (1218) (1219) (1220) (1221) (1222) (1223) (1224) (1225) (1226) (1227) (1228) (1229) (1230) (1231) (1232) (1233) (1234) (1235) (1236) (1237) (1238) (1239) (1240) (1241) (1242) (1243) (1244) (1245) (1246) (1247) (1248) (1249) (1250) (1251) (1252) (1253) (1254) (1255) (1256) (1257) (1258) (1259) (1260) (1261) (1262) (1263) (1264) (1265) (1266) (1267) (1268) (1269) (1270) (1271) (1272) (1273) (1274) (1275) (1276) (1277) (1278) (1279) (1280) (1281) (1282) (1283) (1284) (1285) (1286) (1287) (1288) (1289) (1290) (1291) (1292) (1293) (1294) (1295) (1296) (1297) (1298) (1299) (1300) (1301) (1302) (1303) (1304) (1305) (1306) (1307) (1308) (1309) (1310) (1311) (1312) (1313) (1314) (1315) (1316) (1317) (1318) (1319) (1320) (1321) (1322) (1323) (1324) (1325) (1326) (1327) (1328) (1329) (1330) (1331) (1332) (1333) (1334) (1335) (1336) (1337) (1338) (1339) (1340) (1341) (1342) (1343) (1344) (1345) (1346) (1347) (1348) (1349) (1350) (1351) (1352) (1353) (1354) (1355) (1356) (1357) (1358) (1359) (1360) (1361) (1362) (1363) (1364) (1365) (1366) (1367) (1368) (1369) (1370) (1371) (1372) (1373) (1374) (1375) (1376) (1377) (1378) (1379) (1380) (1381) (1382) (1383) (1384) (1385) (1386) (1387) (1388) (1389) (1390) (1391) (1392) (1393) (1394) (1395) (1396) (1397) (1398) (1399) (1400) (1401) (1402) (1403) (1404) (1405) (1406) (1407) (1408) (1409) (1410) (1411) (1412) (1413) (1414) (1415) (1416) (1417) (1418) (1419) (1420) (1421) (1422) (1423) (1424) (1425) (1426) (1427) (1428) (1429) (1430) (1431) (1432) (1433) (1434) (1435) (1436) (1437) (1438) (1439) (1440) (1441) (1442) (1443) (1444) (1445) (1446) (1447) (1448) (1449) (1450) (1451) (1452) (1453) (1454) (1455) (1456) (1457) (1458) (1459) (1460) (1461) (1462) (1463) (1464) (1465) (1466) (1467) (1468) (1469) (1470) (1471) (1472) (1473) (1474) (1475) (1476) (1477) (1478) (1479) (1480) (1481) (1482) (1483) (1484) (1485) (1486) (1487) (1488) (1489) (1490) (1491) (1492) (1493) (1494) (1495) (1496) (1497) (1498) (1499) (1500) (1501) (1502) (1503) (1504) (1505) (1506) (1507) (1508) (1509) (1510) (1511) (1512) (1513) (1514) (1515) (1516) (1517) (1518) (1519) (1520) (1521) (1522) (1523) (1524) (1525) (1526) (1527) (1528) (1529) (1530) (1531) (1532) (1533) (1534) (1535) (1536) (1537) (1538) (1539) (1540) (1541) (1542) (1543) (1544) (1545) (1546) (1547) (1548) (1549) (1550) (1551) (1552) (1553) (1554) (1555) (1556) (1557) (1558) (1559) (1560) (1561) (1562) (1563) (1564) (1565) (1566) (1567) (1568) (1569) (1570) (1571) (1572) (1573) (1574) (1575) (1576) (1577) (1578) (1579) (1580) (1581) (1582) (1583) (1584) (1585) (1586) (1587) (1588) (1589) (1590) (1591) (1592) (1593) (1594) (1595) (1596) (1597) (1598) (1599) (1600) (1601) (1602) (1603) (1604) (1605) (1606) (1607) (1608) (1609) (1610) (1611) (1612) (1613) (1614) (1615) (1616) (1617) (1618) (1619) (1620) (1621) (1622) (1623) (1624) (1625) (1626) (1627) (1628) (1629) (1630) (1631) (1632) (1633) (1634) (1635) (1636) (1637) (1638) (1639) (1640) (1641) (1642) (1643) (1644) (1645) (1646) (1647) (1648) (1649) (1650) (1651) (1652) (1653) (1654) (1655) (1656) (1657) (1658) (1659) (1660) (1661) (1662) (1663) (1664) (1665) (1666) (1667) (1668) (1669) (1670) (1671) (1672) (1673) (1674) (1675) (1676) (1677) (1678) (1679) (1680) (1681) (1682) (1683) (1684) (1685) (1686) (1687) (1688) (1689) (1690) (1691) (1692) (1693) (1694) (1695) (1696) (1697) (1698) (1699) (1700) (1701) (1702) (1703) (1704) (1705) (1706) (1707) (1708) (1709) (1710) (1711) (1712) (1713) (1714) (1715) (1716) (1717) (1718) (1719) (1720) (1721) (1722) (1723) (1724) (1725) (1726) (1727) (1728) (1729) (1730) (1731) (1732) (1733) (1734) (1735) (1736) (1737) (1738) (1739) (1740) (1741) (1742) (1743) (1744) (1745) (1746) (1747) (1748) (1749) (1750) (1751) (1752) (1753) (1754) (1755) (1756) (1757) (1758) (1759) (1760) (1761) (1762) (1763) (1764) (1765) (1766) (1767) (1768) (1769) (1770) (1771) (1772) (1773) (1774) (1775) (1776) (1777) (1778) (1779) (1780) (1781) (1782) (1783) (1784) (1785) (1786) (1787) (1788) (1789) (1790) (1791) (1792) (1793) (1794) (1795) (1796) (1797) (1798) (1799) (1800) (1801) (1802) (1803) (1804) (1805) (1806) (1807) (1808) (1809) (1810) (1811) (1812) (1813) (1814) (1815) (1816) (1817) (1818) (1819) (1820) (1821) (1822) (1823) (1824) (1825) (1826) (1827) (1828) (1829) (1830) (1831) (1832) (1833) (1834) (1835) (1836) (1837) (1838) (1839) (1840) (1841) (1842) (1843) (1844) (1845) (1846) (1847) (1848) (1849) (1850) (1851) (1852) (1853) (1854) (1855) (1856) (1857) (1858) (1859) (1860) (1861) (1862) (1863) (1864) (1865) (1866) (1867) (1868) (1869) (1870) (1871) (1872) (1873) (1874) (1875) (1876) (1877) (1878) (1879) (1880) (1881) (1882) (1883) (1884) (1885) (1886) (1887) (1888) (1889) (1890) (1891) (1892) (1893) (1894) (1895) (1896

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Deliberation du	
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an 500 00 €	2022-09-27	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	M57_FRAIS D'ETUDES	5	27/09/2022
L	M57_FRAIS D'INSERTION	5	27/09/2022
L	M57_CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	27/09/2022
L	M57_PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	15	27/09/2022
L	M57_AUTRE MATERIEL ET OUTIL D'INCENDIE ET DE DEF	5	27/09/2022
L	M57_MATERIEL ROULANT	3	27/09/2022
L	M57_AUTRE MATERIEL TECHNIQUE	10	27/09/2022
L	M57_AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TE	10	27/09/2022
L	M57_INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIV	3	27/09/2022
L	M57_AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	7	27/09/2022
L	M57_AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	5	27/09/2022
L	M57_AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	15	27/09/2022
L	M57_COFFRE FORT	20	27/09/2022
L	M57_MATERIEL DE TELEPHONIE	10	27/09/2022
L	M57_APPAREILS DE CUISINE	10	27/09/2022
L	M57_APPAREILS DE CHAUFFAGE	15	27/09/2022
L	M57_AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5	27/09/2022
L	214Construction sur soi d'autrui	0	27/09/2022

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

IV – ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						B3.1
PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	63 597.50		0.00	63 597.50	0.00	63 597.50
Provisions pour litiges	63 597.50		0.00	63 597.50	0.00	63 597.50
risque de contentieux	63 597.50	10/10/2023	0.00	63 597.50	0.00	63 597.50
Provisions pour pertes de change	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
Provisions pour gros entretiens ou grandes revisions	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
Provisions pour garanties d'emprunt	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
Autres provisions pour risques	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
Depreciations (3)	10 000.00		0.00	10 000.00	0.00	10 000.00
- des immobilisations	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
- des stocks et encours	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
- des comptes de tiers	10 000.00		0.00	10 000.00	0.00	10 000.00
depreciation	10 000.00	01/01/2021	0.00	10 000.00	0.00	10 000.00
- des comptes financiers	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
Total des provisions semi-budgétaires	73 597.50		0.00	73 597.50	0.00	73 597.50
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
Provisions pour litiges	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
Provisions pour pertes de change	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
Provisions pour gros entretiens ou grandes revisions	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
Provisions pour garanties d'emprunt	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
Autres provisions pour risques	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
Depreciations (3)	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
- des immobilisations	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
- des stocks et encours	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
- des comptes de tiers	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	73 597,50		0,00	73 597,50	0,00	73 597,50

1. Provisions relatives aux dépréciations des créances

2. A l'issue de l'exercice, le montant des provisions constituées au 01/01/N est égal à la somme des provisions budgétaires de l'exercice N et des provisions constituées au 01/01/N-1.

3. Le montant des reprises de l'exercice est égal au montant des provisions constituées au 01/01/N-1 et au montant des provisions budgétaires de l'exercice N.

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

IV – ANNEXES					IV		
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N					B9		
B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N							
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		43,00	0,00	43,00	25,60	12,00	37,60
Adjoint Administratif	C	5,00	0,00	5,00	2,90	0,00	2,90
Adjoint administratif principal de 1er classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal de 2e classe	C	8,00	0,00	8,00	7,00	1,00	8,00
Administrateur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attach	A	16,00	0,00	16,00	5,90	8,00	13,90
Attach hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attach principal	A	4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal de 2e classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		17,00	0,00	17,00	11,00	5,00	16,00
Adjoint Technique principal de 1e classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Technique principal de 2 ^{ème} classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal de 2e classe	B	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (6)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif principal de 2e classe	C	ADM	416	0,00	332-8-2	CDD
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	415	0,00	332-10	CDI
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	415	0,00	332-10	CDI
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	415	0,00	332-10	CDI
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	415	0,00	332-10	CDI
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	415	0,00	332-10	CDI
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	397	0,00	332-8-2	CDD
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	397	0,00	332-8-2	CDD
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	397	0,00	332-8-2	CDD
Attaché de conservation du patrimoine	A	CULT	611	0,00	332-10	CDI
Attaché de conservation du patrimoine	A	CULT	567	0,00	332-10	CDI
Attaché de conservation du patrimoine	A	CULT	499	0,00	332-8-2	CDD
Attaché de conservation du patrimoine	A	CULT	469	0,00	332-8-2	CDD
Attaché	A	ADM	921	0,00	332-10	CDI
Attaché	A	ADM	732	0,00	332-10	CDI
Attaché	A	ADM	732	0,00	332-10	CDI
Attaché	A	ADM	567	0,00	332-10	CDI
Attaché	A	ADM	567	0,00	332-10	CDI
Attaché	A	ADM	611	0,00	332-10	CDI
Attaché	A	ADM	526	0,00	332-8-2	CDD
Attaché	A	ADM	469	0,00	332-8-2	CDD
Attaché principal	A	ADM	946	0,00	332-8-2	CDD
Attaché principal	A	ADM	791	0,00	332-8-2	CDD
Attaché principal	A	ADM	843	0,00	332-8-2	CDD
Bibliothécaire	A	CULT	567	0,00	332-10	CDI
Bibliothécaire	A	CULT	693	0,00	332-10	CDI
Bibliothécaire	A	CULT	611	0,00	332-10	CDI
Conservateur en chef	A	CULT	1027	0,00	A	CDD
Ingénieur	A	TECH	697	0,00	332-10	CDI
Ingénieur	A	TECH	611	0,00	332-8-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	921	0,00	332-8-2	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	837	0,00	332-10	CDI
Technicien principal de 2e classe	B	TECH	458	0,00	332-8-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint Administratif	C	ADM	374	0,00	332-23-1	CDD

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-72 744,65	-72 744,65
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	207 492,55	207 492,55
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	134 747,90	134 747,90

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	134 747,90	134 747,90
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	134 747,90	134 747,90

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 604,00	1 604,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	370 000,00	370 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice. vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	368 396,00	368 396,00

(1) Elements à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats : anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice : votes ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette".

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 604,00	1 604,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 604,00	1 604,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10251	Dons et legs en capital	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 604,00	1 604,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		370 000,00	III 370 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0.00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0.00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0.00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0.00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0.00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0.00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0.00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0.00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0.00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		370 000,00	370 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	38 000.00	38 000.00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	70 000.00	70 000.00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1.00	1.00
281351	Bâtiments publics	8 500.00	8 500.00
28152	Installations de voirie	3 842.00	3 842.00
281568	Autre matériel, outillage incendie	3 560.00	3 560.00
2815731	Matériel roulant	3 524.00	3 524.00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil, techniques	18 000.00	18 000.00
28181	Installations générales, aménagt divers	3 673.00	3 673.00
281828	Autres matériels de transport	10 000.00	10 000.00
281838	Autre matériel informatique	40 000.00	40 000.00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	23 900.00	23 900.00
28185	Matériel de téléphonie	2 000.00	2 000.00
28188	Autres immo. corporelles	145 000.00	145 000.00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 062-200027662-20250328-D_2025_007-DE



MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LEN - BP - 2025

- 1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- 2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- 3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- 4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- 5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

A large, stylized handwritten signature in black ink, enclosed within a hand-drawn rectangular box.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le



ID : 062-200027662-20250328-D_2025_007-DE

Conseil d'Administration du 28 mars 2025
Compte financier unique 2024
Budget primitif 2025

Le conseil d'administration, dans sa séance du 28 mars, est saisi :

- De l'approbation du compte financier unique, qui se substitue, pour la première année, aux anciens compte de gestion, préparé par le comptable public et compte administratif, préparé par l'ordonnateur,
- De la reprise du résultat de l'exercice 2024, tel qu'il résulte du compte financier unique, dans le cadre du budget primitif pour 2025,
- Du budget primitif pour 2025, décalé en début d'année civile compte tenu des incertitudes liées à la situation des finances publiques au plan national et du décalage du vote de leurs budgets par les financeurs du musée, et afin de permettre la reprise, sans attendre un budget supplémentaire voté au printemps, des résultats antérieurs.

Au cours de la séance du 6 mars, le débat d'orientation budgétaire a permis de communiquer au conseil d'administration des résultats quasiment finalisés de l'exercice 2024, de présenter les grandes lignes de la trajectoire budgétaire pour 2025 et d'apporter des précisions sur les évolutions attendues des financements qui seront apportés cette année par les collectivités publiques, après deux séances de conseil d'administration au cours desquels l'atterrissage budgétaire 2025 avait déjà été à l'ordre du jour, le 24 septembre et le 10 décembre.

Le présent rapport présente les grandes lignes de l'exercice 2024, au cours duquel le musée a connu un **différentiel entre les dépenses de fonctionnement et les recettes qui a été couvert par le fonds de roulement**, cette situation résultant de la poursuite et de l'amplification d'un effet de ciseaux entre des participations statutaires et des ressources stables et une augmentation constante des charges du fait de l'inflation, depuis plusieurs années.

L'exercice 2024 voit également la concrétisation du chantier de renouvellement, pour la première fois en 12 ans, de la Galerie du temps, qui conduit à des décalages de trésorerie.

Il détaille ensuite le projet de budget pour 2025, qui **porte la marque d'un effort très important de maîtrise des dépenses ainsi que d'optimisation des recettes**, qui pourra être réalisé grâce à la mobilisation de l'ensemble des équipes qui composent le musée du Louvre-Lens. Le projet de budget tient compte des annonces qui ont été faites collégialement par les collectivités publiques au cours du débat d'orientations budgétaire, malgré le contexte actuel auquel tous les acteurs publics sont confrontés.

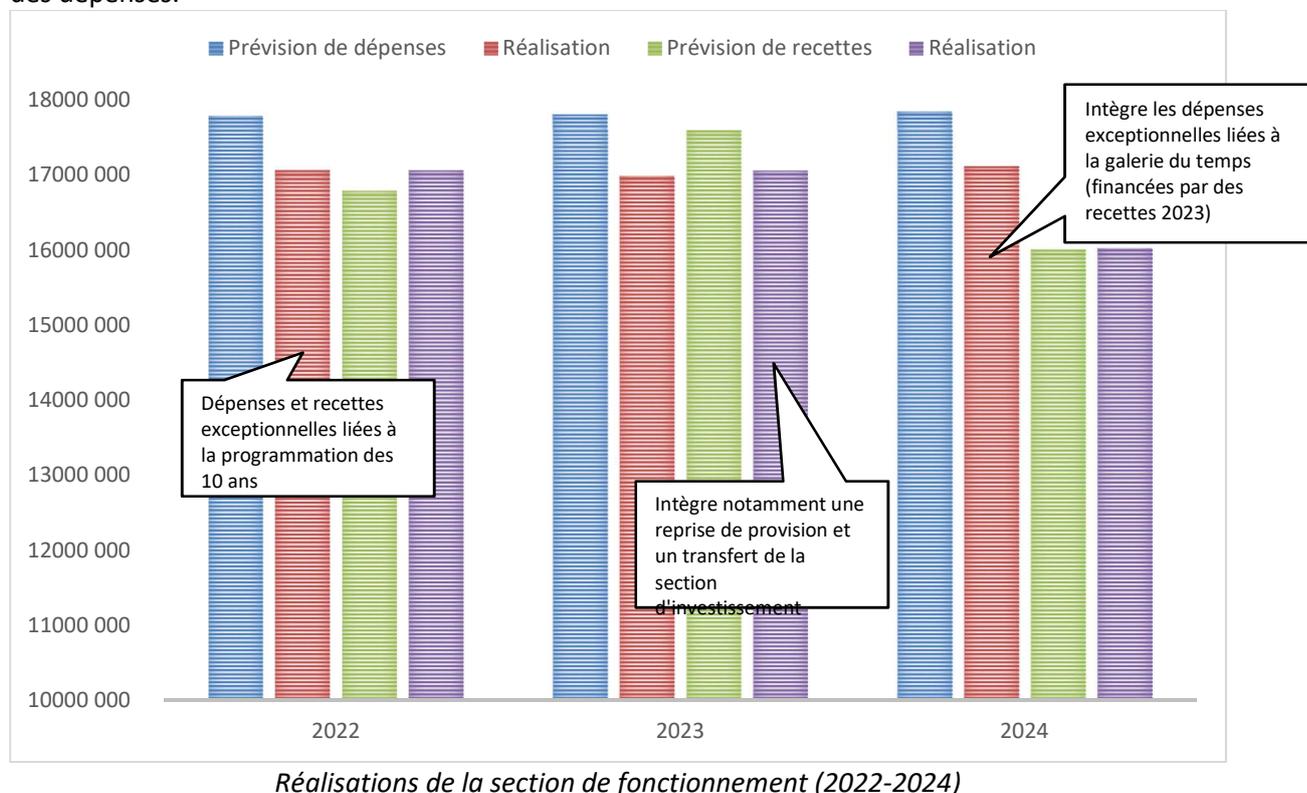
A- Présentation synthétique du Compte financier unique

1- Exécution des crédits au regard des prévisions budgétaires

Le budget de fonctionnement a été réalisé en 2024 à hauteur de 16,0 M€ en recettes (montant identique aux inscriptions du BP, contre 17,0 M€ en 2023) et 17,1 M€ en dépenses (17,0 M€ en 2023, 17,8 M€ prévus au budget primitif) et, dégageant un résultat de l'exercice négatif, à hauteur de 1,097 M€¹.

En neutralisant les recettes et dépenses exceptionnelles liées au projet de renouvellement de la galerie du temps, le niveau de recettes à « isopérimètre » s'établit à 15,5 M€ et le niveau de dépenses à 16,37 M€, soit un résultat négatif de fonctionnement de 892 K€.

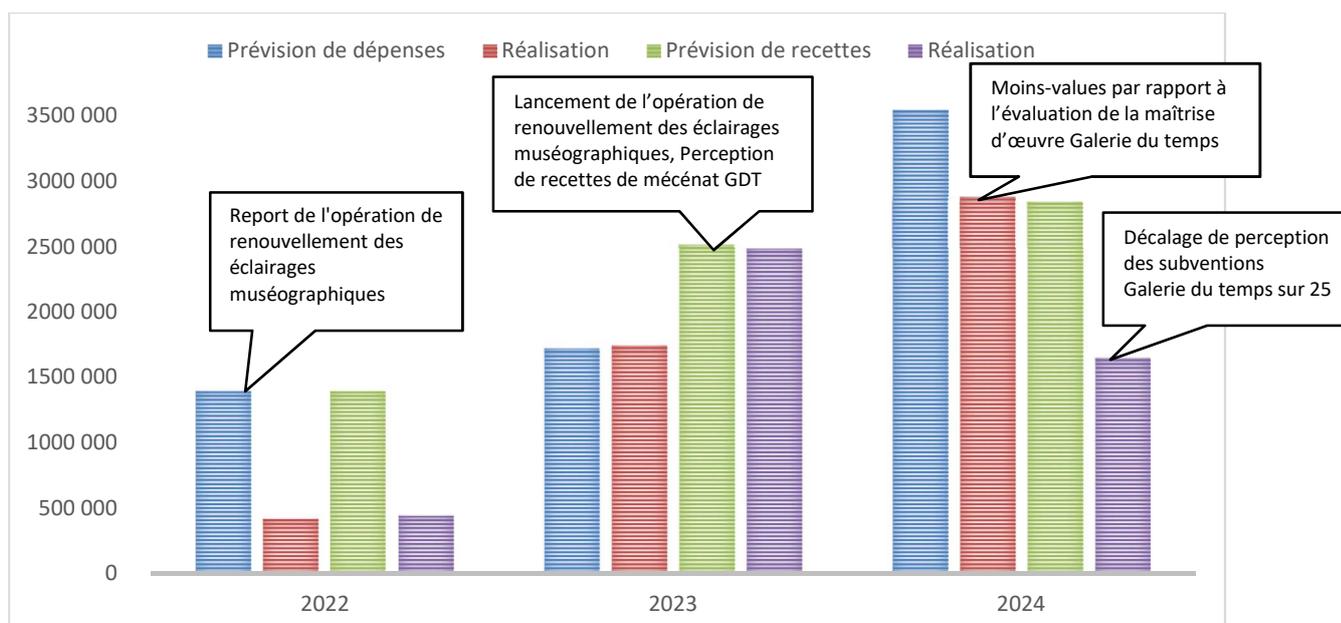
Le projet de renouvellement de la Galerie du Temps n'a donc pas d'impact majeur sur le résultat de fonctionnement de l'exercice, hormis à la marge en raison de décalages de trésorerie. Sur toute la durée du projet de la Galerie du temps, les recettes perçues en fonctionnement couvrent l'intégralité des dépenses.



En investissement, le budget est exécuté à hauteur de 1 649 512 € en recettes (pour 2 841 000 inscrits au BP), et les dépenses à hauteur de 2 874 142 € en dépenses (pour 3 540 759 € prévus au BP).

Cette situation résulte principalement de la diminution du budget d'investissement pour l'opération de renouvellement la Galerie du temps au regard des montants prévus par la maîtrise d'œuvre (décision modificative de juillet 2024), et d'un décalage dans le versement des subventions d'investissement de l'Etat et de la Région pour la réalisation de cette opération. Le reste à percevoir est évalué à 652 364 € compte tenu du niveau de service fait au 31 décembre 2024 (factures prises en charge sur l'exercice 2024, mais parvenues après la clôture budgétaire des financeurs, et factures restant à parvenir début 2025 pour un service fait 2024). Le montant total des restes à réaliser se monte à 444 871 €.

¹ Le montant mentionné dans le rapport d'orientation budgétaire était de 1,096 M€



La présentation détaillée de l'exécution des crédits 2024 figure dans la suite du document, en regard des prévisions 2025.

2- Résultats 2024 définitifs et impact sur le fonds de roulement du musée

Les résultats de l'exercice, tels qu'ils figurent dans le compte financier, se présentent comme suit :

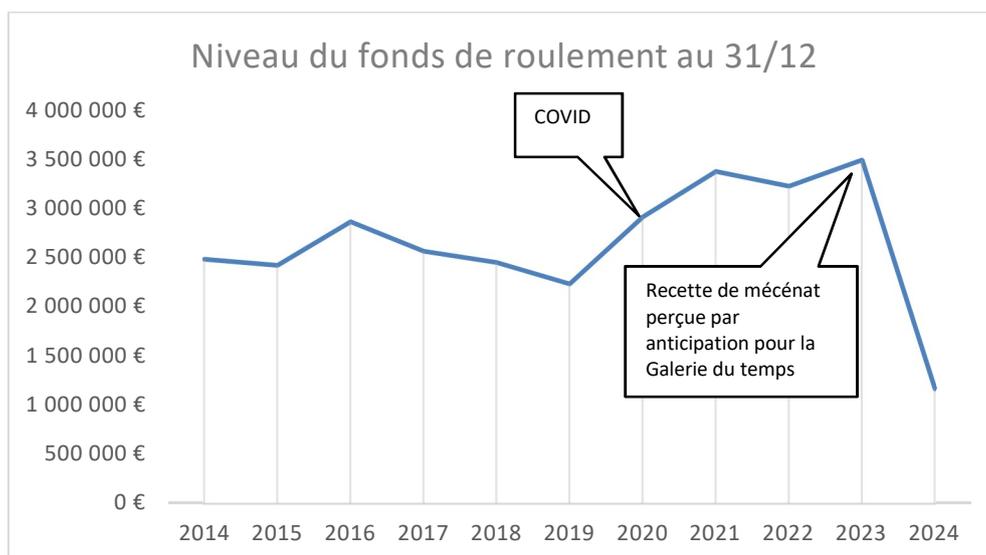
CFU prévisionnel 2024	Section de fonctionnement	Section d'investissement
A Recettes	16 021 354,84 ²	1 649 511,72
<i>dont transfert (décision modificative)</i>	540 000,00	
B Recettes hors Galerie du temps	15 481 354,84	480 953,43
C Dépenses	17 118 600,50	2 874 141,95
<i>dont transfert (décision modificative)</i>		540 000,00
D Dépenses hors Galerie du temps	16 373 600,50	339 768,76
E=A-C Résultats de l'exercice 2024	-1 097 245,66	-1 224 630,23
<i>Dont transferts (Décision modificative)</i>	+540 000,00	-540 000,00
B-D Résultats hors Galerie du temps et éclairages muséographiques	- 892 245,66	+141 184,67
<i>Dont variation des provisions</i>	+6700,00	
F Résultat reporté de 2023	+2 263 887,57	+1 151 885,58
E+F Résultat cumulé	+1 166 641,91	-72 744,65
Restes à réaliser		Charges - 444 871,48 Produits +652 364,03

² Le montant évoqué dans le rapport d'orientations budgétaire a été revu pour tenir compte d'une correction de comptabilisation de TVA, pour un montant de 600 €

2024 marque donc un point d'inflexion dans la situation financière du musée :

Hors résultats reportés de l'année n-1	2022	2023	2024
	Section de fonctionnement		
Dépenses	17 069 479,22 €	16 984 110,74	17 118 600,50
Recettes	17 057 474,89 €	17 055 071,22	16 021 354,84
	Section d'investissement		
Dépenses	420 143,42	1 744 837,18	2 874 141,95
Recettes	444 527,13	2 485 887,37	1 649 511,72
	TOTAL		
Dépenses	17 489 622,64 €	18 728 947,92 €	19 992 742,45 €
Recettes	17 502 002,02 €	19 540 958,59 €	17 670 866,56 €
Résultat de l'exercice	+12 379,38 €	+812 010,67 €	-2 321 875,89 €

Le résultat de l'exercice 2024 est, comme prévu dès le budget primitif, compensé par un prélèvement sur le fonds de roulement du musée, mais de manière légèrement moins forte qu'anticipé au moment du budget primitif, avec un fonds de roulement de **1 157 494,76 €** au 31 décembre (contre 949 343 M€ anticipés), soit 25 jours de fonctionnement :



3- Etat du bilan du musée, tel qu'il ressort du CFU

La structure du bilan, telle qu'elle ressort du CFU, reste globalement saine :

ACTIF	PASSIF	
Immobilisations	Fonds propres (Subventions, dotations, réserves)	Fonds de roulement
	4 352 718,36	
3 258 821,10	Provisions pour risques et charges	Besoin de fonds de roulement
	63 597,50	
Stocks et créances	Dettes fournisseurs et sociales	Besoin de fonds de roulement
579 670,11		
Trésorerie		
2 469 428,05		

L'actif du musée augmente, passant de 1,96 M€ en 2023 à 3,26 M€ en 2024, du fait principalement de la réalisation en maîtrise d'ouvrage des travaux de la Galerie du temps. Ces immobilisations sont couvertes principalement par les subventions de fonctionnement reçues, qui apparaissent dans les fonds propres du musée.

Le résultat négatif en fonctionnement de l'exercice diminue le niveau de niveau de fonds propres (prélèvement sur le fonds de roulement indiqué supra). Le total des fonds propres passe ainsi de 5,25 M€ en 2023 à 4,35 en 2024.

Le fonds de roulement, passe ainsi de près de 3,5 M€ en 2023 à 1,16 M€ en à la fin 2024.

Le besoin en fonds de roulement, reste, comme pour beaucoup d'organismes publics, négatif, le montant des dettes à court terme étant supérieur à celui des créances à court terme (paiement des fournisseurs après service fait, ressources perçues, à l'inverse, principalement par avance).

La situation de trésorerie au 31 décembre 2024 reste favorable, du fait à la fois d'un fonds de roulement préservé à hauteur de 1,16 M€, et du besoin en fonds de roulement négatif (1,16 M€ - (- 1,31 M€) = 2,47 M€.

B- Présentation synthétique du budget primitif pour 2025 au regard de l'exécution 2024

1- L'augmentation mécanique des charges de structure, que le musée essaie de contenir

L'établissement, depuis de nombreuses années, est parvenu à maintenir un budget de structure très stable, malgré le contexte inflationniste, en dehors des postes énergie et masse salariale, qui ont connu des hausses conjoncturelles du fait de la crise énergétique pour l'une, des évolutions mécaniques pour l'autre.

Les efforts de modération en matière d'évolution salariale et de recrutement ont permis de limiter la dynamique d'évolution des charges de personnels, tandis que la réduction des consommations d'énergie a permis de freiner, à la marge, l'explosion des dépenses d'énergie.

Pour 2025, afin d'approcher un équilibre du budget, ces mêmes dépenses de structure devront toutes à nouveau être réduites. Au-delà d'ultimes optimisations à la marge (= solutions permettant à moindre coût d'atteindre des objectifs similaires), l'essentiel de ces mesures reposera en 2025 sur une diminution des niveaux de prestations, en veillant à limiter au maximum l'impact sur les usagers, l'état des bâtiments et installations, la qualité de vie au travail pour les personnels du musée.

	(2019)	2022	2023	2024	2025
Charges de structure hors fluides et masse salariale	6 001 039 €	5 580 522 €	5 762 975 €	5 725 598 €	5 590 097 €
Masse salariale (brute des atténuations)	5 070 605 €	5 623 832 €	5 405 244 €	5 571 551 €	5 499 494 €
Fluides	537 176 €	1 081 961 €	1 413 245 €	1 358 603 €	1 071 000 €
Charge d'amortissement	255 707 €	371 199 €	386 725 €	368 925 €	370 000 €
TOTAL	11 864 527 €	12 657 513 €	12 968 188 €	13 024 678 €	12 530 591 €

a. Les charges de personnel : 5,50 M€ (5,57 M€ au compte financier 2024)

Les charges de personnel comprennent :

- les salaires et charges du personnel permanent et non permanent ;
- les frais de médecine du travail, de prestations sociales et d'assurance statutaire.
- les rémunérations des vacataires (guides conférenciers, dont l'évolution est liée à l'activité et à la fréquentation) ;
- les intervenants extérieurs (intermittents, conférenciers...).

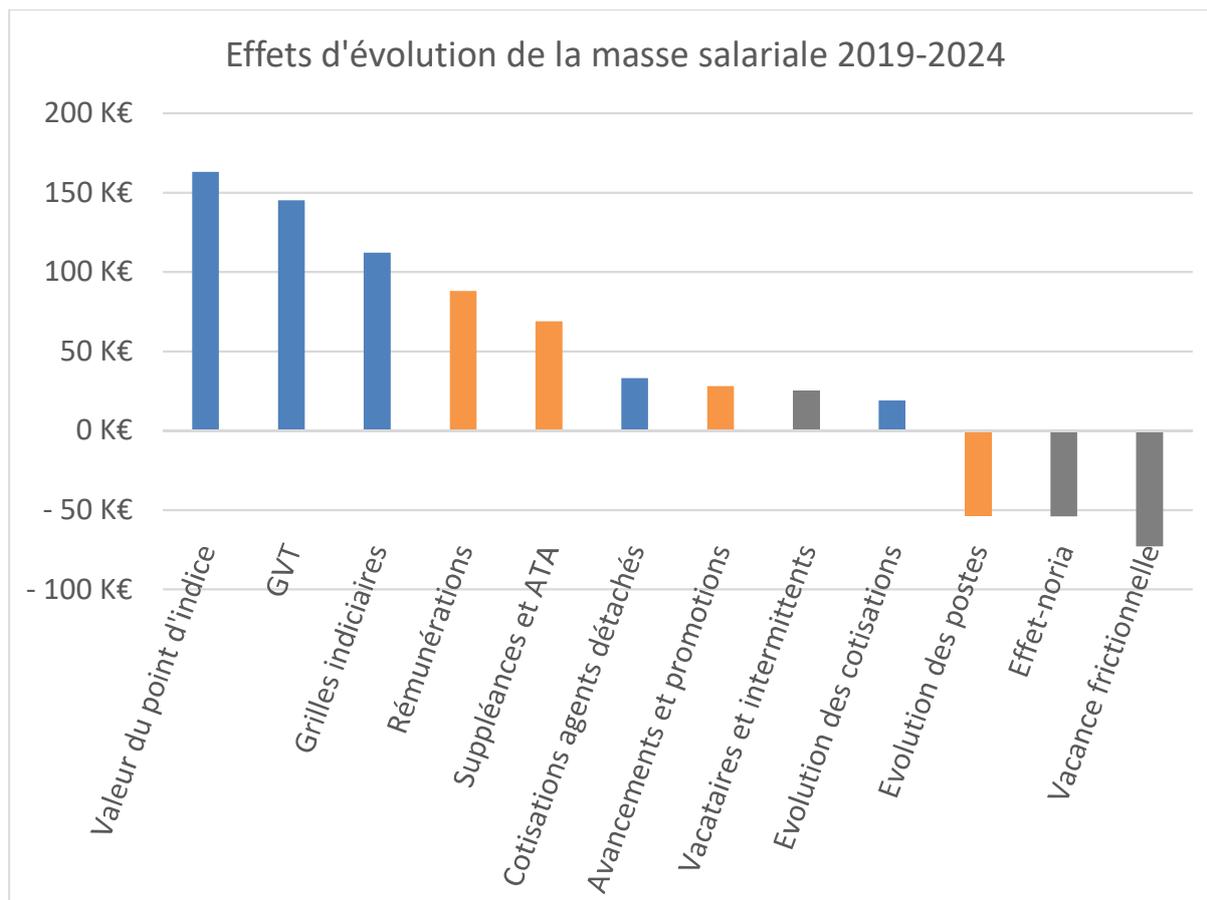
Pour 2024, la masse salariale s'est établie à 5 571 551,45 € (soit 5 425 636,72 de masse salariale nette des atténuations). La masse salariale progresse donc de l'ordre de 500 K€ entre 2019 et 2024. Cette progression, qui pourrait paraître importante, est pour l'essentiel liée à des facteurs mécaniques qui s'imposent à l'établissement.

Ainsi, les augmentations de la valeur du point d'indice de la fonction publique (en 2022 et 2023), l'évolution des grilles indiciaires³ et le glissement vieillesse-technicité (effet des avancements d'échelon), trois facteurs liés au cadre juridique de la fonction publique pèsent pour **420 K€**.

Les autres facteurs se composent :

- de l'évolution, décidée par l'Etablissement, des rémunérations (notamment dans le cadre de la charte en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de 2022),
- des avancements de grades et promotions accordées au titre de l'ancienneté ou de la réussite d'examens professionnels,
- de la prise en charge des cotisations retraite d'agents détachés sur contrat hors de l'établissement (ces dépenses supplémentaires sont couvertes par des versements des organismes de détachement),
- de l'évolution des rémunérations des vacataires et intermittents, qui varient en fonction de l'activité et de la fréquentation du musée,
- de l'évolution des cotisations sociales (augmentation de la cotisation retraite des contractuels, évolution de la cotisation au CNFPT au titre de la formation des apprentis, minorées par la baisse de la cotisation au FNCSFT et de la cotisation au titre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, réduite du fait des mesures mises en place par le musée),
- d'agents recrutés ponctuellement pour des besoins occasionnels et non permanents,
- d'évolutions du nombre et de la nature des supports de postes,
- de l'effet-noria (remplacement d'agents quittant l'établissement par des nouveaux recrutés moins avancés dans leur carrière – cet effet reste marginal compte tenu de l'absence de départ en retraite dans un établissement créé il y a 12 ans),
- des « vacances frictionnelles » de postes, qui génèrent une économie de masse salariale entre le départ de l'agent quittant le musée et l'arrivée de son successeur.

³ Dernière phase de mise en œuvre des décrets relatifs aux « parcours professionnels, carrières et rémunérations », évolution de l'indice minimal de traitement en fonction du SMIC, distribution de 5 points à l'ensemble des agents de la fonction publique au 1er janvier 2024



La masse salariale de 2024 s'établit à un montant inférieur de **189 K€** à la prévision du budget primitif, dans le cadre des efforts de gestion, notamment en raison :

- De gels-de postes : gel du poste de gestionnaire juridique (un recrutement a été lancé, mais a été infructueux en fin d'année 2024), gel d'un poste de gestionnaire suite à l'externalisation de la gestion de la paie auprès du Centre de gestion de la fonction publique en fin d'année (- 32 K€)
- De la vacance frictionnelle de postes (délais entre le départ de l'ancien titulaire du poste et l'arrivée du successeur) (-69 K€)
- De la renonciation à un contrat pour accroissement temporaire d'activité (- 9 K€) et à des dégels de postes envisagés mais maintenus en l'état (- 51 K€)
- Du non versement de la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) en décembre 2024, dans la mesure où les conditions réglementaires pour le versement n'étaient plus remplies, avant que ce dispositif ne soit supprimé pour 2025 (- 14 K€)

Pour 2025, la masse salariale devrait progresser mécaniquement de 40 K€ du fait des avancements d'échelon et des avancements de grade.

Aucune mesure de revalorisation de régime indemnitaire n'est prévue.

Par ailleurs, suite à l'adoption du projet de loi de financement de la sécurité pour 2025, le taux de cotisation à la CNRACL des fonctionnaires passe de 31,65 % à 34,65 %, **pour un coût supplémentaire qui s'impose au musée de 41 K€**. Compte tenu de la faiblesse de l'absentéisme maladie au sein de l'établissement, la diminution de l'indemnisation perçue par les agents en maladie ordinaire de 10 % à compter de début mars devrait être de très faible impact financier pour le musée.

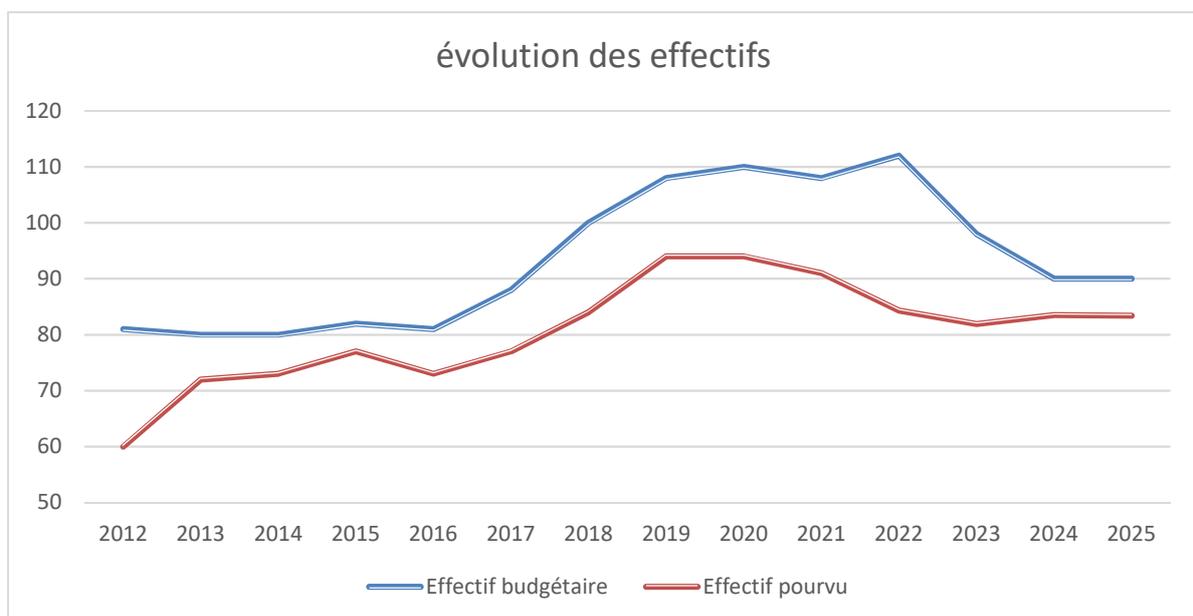
Afin de compenser les augmentations mécaniques et d'aboutir à une **diminution nette de la masse salariale, qui s'établit à 5,50 M€** (soit 5,36 M€ de masse salariale nette des atténuations), les mesures suivantes sont intégrées dans le projet de budget :

- Le maintien de l'ensemble des postes gelés en 2024 et antérieurement, ainsi que le gel éventuel de deux postes d'ici la fin de l'année, en fonction des départs d'agents et de la possibilité de réorganiser les services pour continuer à assurer les activités avec un effectif moindre
- La réduction ou la fin de contrats temporaires en lien avec les suppléances ou de recrutements pour accroissements temporaires d'activité (-113 K€),
- La réduction de l'enveloppe consacrée à la rémunération des intermittents consécutivement à la réduction d'un tiers du budget de la programmation culturelle croisée de conférences et arts vivants (-20 K€),
- Enfin le montant dû au titre de l'assurance statutaire a été réévalué, notamment afin de tenir compte de la baisse de la masse salariale sur la base de laquelle la cotisation est calculée (-29 K€).

S'agissant des effectifs :

L'organigramme-cible du musée élaboré pour le musée par la Région en 2010 prévoyait 88 postes. Depuis 2021, les effectifs permanents, qui avaient atteint les 90 agents, sont redescendus à environ 83 ETP. Ce chiffre tient compte à la fois de la vacance temporaire de certains postes budgétaires, ainsi que des postes gelés.

Les effectifs permanents du musée ont évolué comme suit :



Effectifs budgétaires et pourvus, source Comptes administratifs et projection

b. Les dépenses de sécurité : 2,36 M€ (contre 2,25 M€ en 2024)

Le budget de sécurité est le deuxième budget par ordre d'importance, derrière la masse salariale. Le musée a engagé une démarche d'optimisation et de rationalisation de ces dépenses, sans aucun compromis sur la sécurité du public et des œuvres.

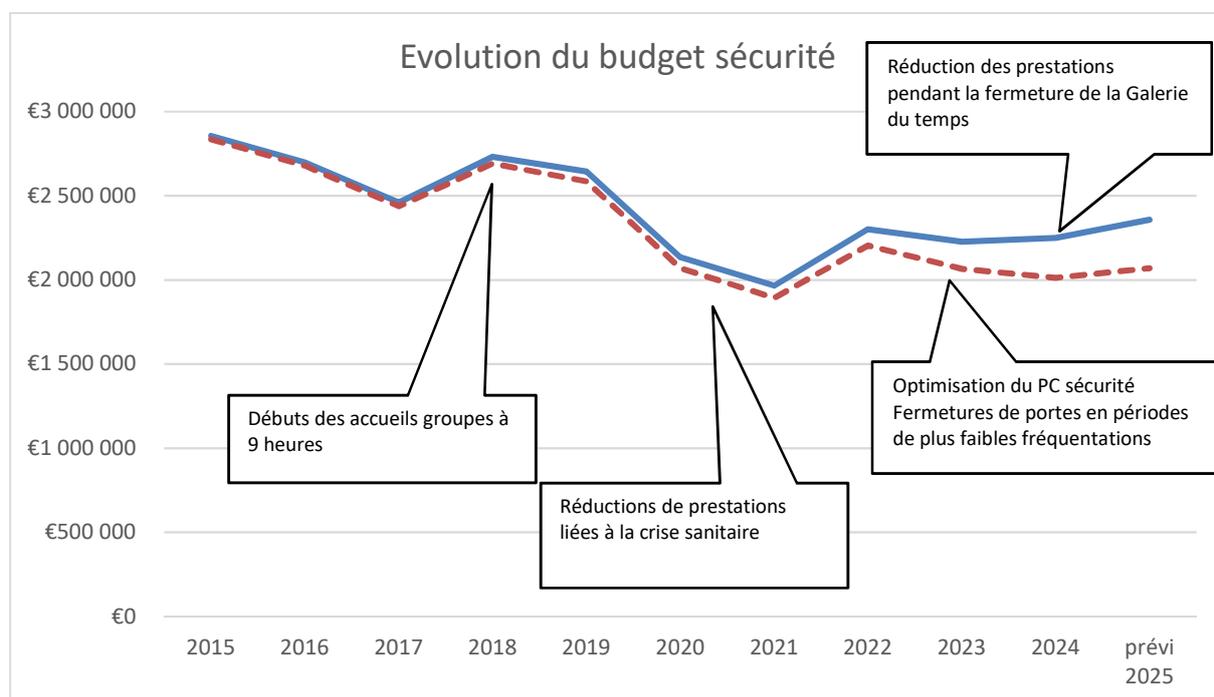
Elle passe notamment par la **fermeture d'une des trois portes du musée pendant les périodes creuses** de fréquentation. Elle passe également par l'adaptation de l'organisation du PC sécurité depuis 2023.

Le musée a pu limiter l'exécution des crédits à 2,25 M€ (pour 2,44 M€ budgétés), grâce à l'adaptation du dispositif de sécurité pendant la période de fermeture pour travaux de la Galerie du temps.

Pour 2025, un budget de 2,36 M€ est prévu (2,42 M€ prévus dans l'esquisse budgétaire initiale), soit une augmentation de 11 K€ par rapport au réalisé 2024. En effet, les économies liées à la fermeture de la Galerie du temps ne pourront pas être reproduites, alors que les prix continueront d'être tirés par le nouvel accord de branche, signé le 25 septembre 2023, qui prévoit une augmentation des salaires à hauteur de 3,2 % en 2025 et de 2,8 % en 2026.

Pour compenser ces facteurs d'augmentation, le musée :

- Tient compte de l'impact de l'adaptation et de la réduction budgétaire de la programmation culturelle croisée, avec moins d'ouvertures de la Scène au public,
- Envisage des périodes plus importantes de fermetures d'une des portes donnant accès au hall central, en fonction de l'affluence.



*Evolution des dépenses de sécurité (réalisé 2015-2024 et projection 2025)
 La courbe pointillée correspond aux montants en euros constants
 (indice INSEE Indices des prix de production des services français aux entreprises françaises
 Services de sécurité privée)*

c. Les dépenses de maintenance : 1,3 M€ (contre 1,44 M€ au CFU 2024)

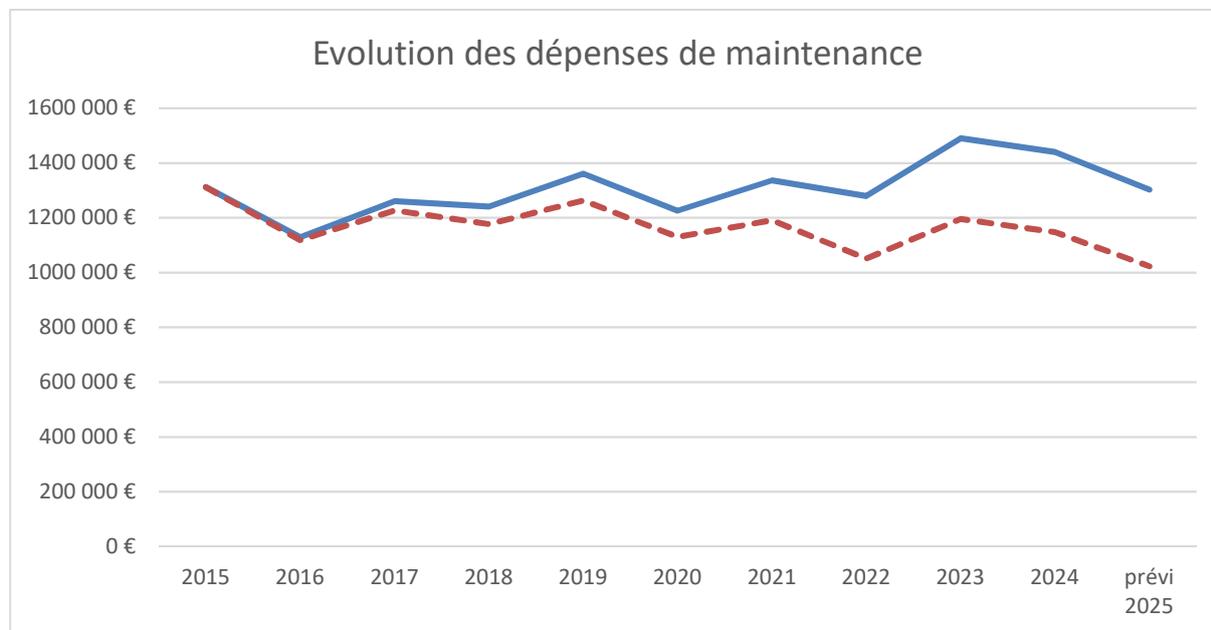
L'EPCC, aux termes de la convention de mise à disposition de l'ensemble immobilier par la Région, assume la totalité des coûts de maintenance du niveau 1 au niveau 4. La Région, propriétaire, a la charge des opérations les plus lourdes de rénovation, reconstruction, remplacement d'éléments de structure (niveau 5).

Le budget de maintenance a augmenté sensiblement entre 2022 et 2023, compte tenu :

- De l'augmentation des prix dans le cadre des nouveaux marchés qui ont pris effet au 1^{er} janvier 2023
- De la reprise de la maintenance du restaurant, qui fait l'objet d'une refacturation au concessionnaire (estimée à 70 K€ par an).

Pour 2024, le budget a été exécuté à hauteur de 1 440 108 € (1 434 035 € inscrits au BP).

Pour 2025, le budget de maintenance s'établit à 1 302 853 € (contre 1 478 300 € dans l'épure budgétaire initiale). Afin d'atteindre cet objectif de réduction, les titulaires de marchés ont été sollicités pour négocier des avenants de réduction des prestations de maintenance, en veillant à limiter au maximum l'impact sur l'état des bâtiments et installations. Cette cible, très contraignante, revient à ramener le montant des dépenses de maintenance au niveau de celles de 2019, en euros courants.



Evolution des dépenses de maintenance (réalisé 2015-2024 et projection 2025)

La courbe pointillée correspond aux montants en euros constants

(indice synthétique utilisé pour la révision de prix des marchés : 70 % coût horaire du travail, tous salariés des industries mécaniques et électriques, 30 % indice de prix à la production dans l'industrie « ensemble énergie, biens intermédiaires, biens d'équipement »)

d. Les dépenses de fluides : 1,07 M€ contre 1,36 M€ au CFU 2024

En 2024, le montant des dépenses consacrée à l'énergie et à l'eau est resté à un niveau quasiment équivalent à celui de 2023 – 1 358 603 € (pour 1 331 500 € budgétés) contre 1 413 245 € en 2023.

Le budget prévu a été tenu du fait de la mise à l'arrêt des installations de CVC de la Galerie du temps pendant plusieurs semaines du fait de la fermeture au public pour travaux, et malgré la panne de la cellule haute tension qui a conduit pendant plus de 15 jours à alimenter le musée par le groupe électrogène, générant une facture de fioul de 55 K€ sur l'année (et une facture d'électricité « du réseau » inférieure de moitié à l'attendu au mois d'octobre – 46 K€).

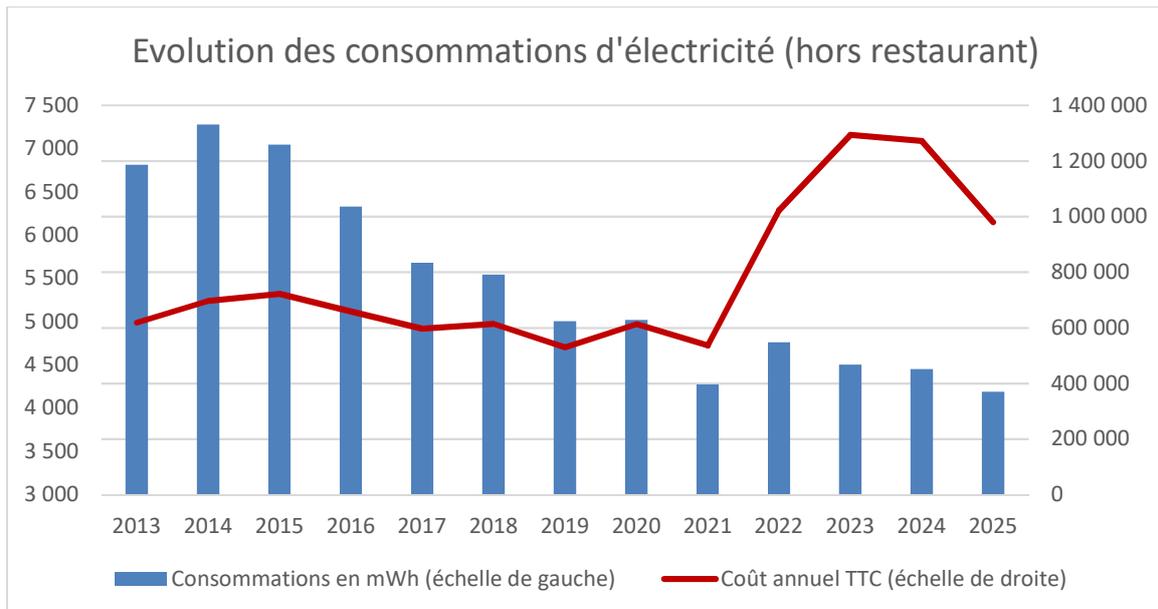
En intégrant les mWh produits par le groupe électrogène, les consommations 2024 auront été inférieures de 50 mWh à celles de 2023.

Pour 2025, le budget consacré à l'énergie et au fluides est prévu à hauteur de **1 071 000 €** (contre 1 145 000 dans l'esquisse budgétaire initiale). Cette diminution ne permet donc pas de revenir à la situation antérieure à la crise énergétique :

- Le musée bénéficie d'une évolution favorable des prix de l'énergie, même si le musée continue, dans le cadre du groupement d'achat auquel il adhère, à se voir appliquer des prix supérieurs aux offres de marché qui seraient souscrites actuellement (prix de l'électron HT de 112,16 €/mWh en 2025 contre 176,70 €/mWh l'année dernière). Cette évolution favorable est partiellement minorée par une augmentation des taxes, mais dans des proportions inférieures

à celles qui étaient anticipées dans la première version du projet de loi de finances au moment des pré-orientations budgétaires. Le gain tarifaire pour le musée pourrait représenter un peu moins de 250 K€.

- Le renouvellement des éclairages de la Galerie du temps, qui pourrait représenter une économie annuelle de 39 mWh (et 9 K€) en année pleine,
- La mise en place, progressive, à compter du 7 février, de consignes utilisant l'intégralité de la zone de tolérance de la norme climatique muséale actuelle des musées internationaux et français. Une réflexion est en cours pour la poursuite de l'optimisation des normes climatiques muséales issues du groupe Bizot. L'économie est évaluée à 200 mWh (8 % de l'énergie utilisée pour le CVC) et 41 K€.



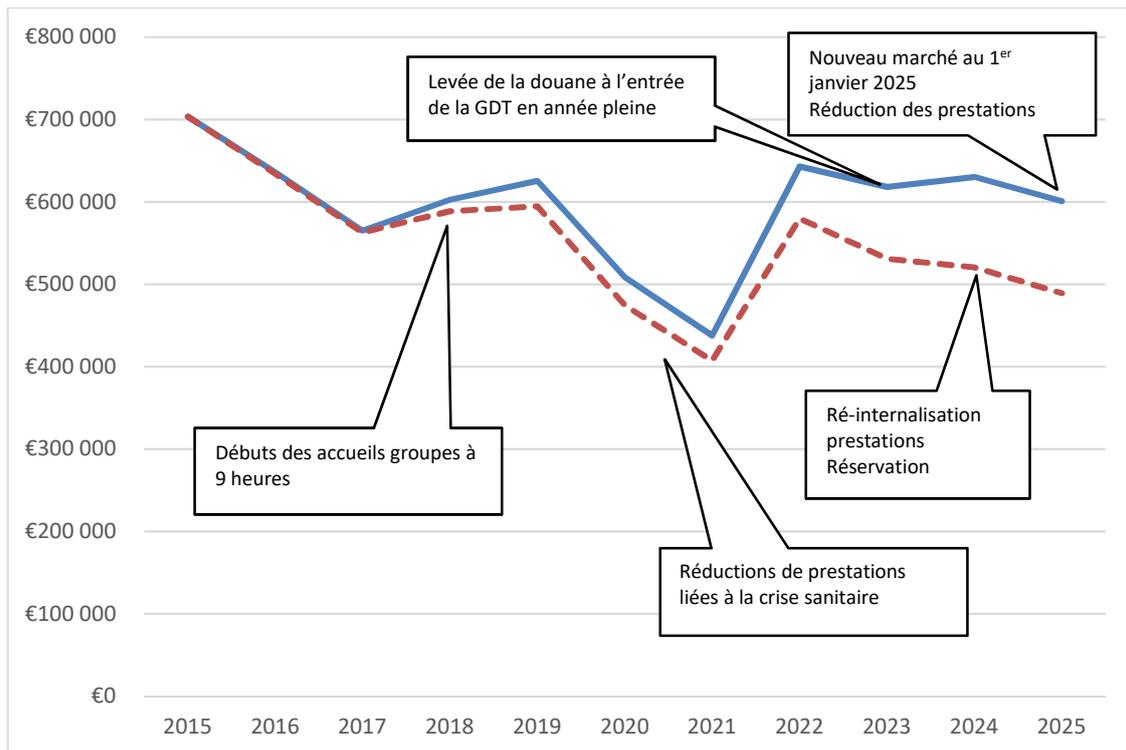
Evolution des consommations d'électricité (axe de gauche) et coût annuel des consommations électriques (axes de droite) (réalisations 2015-2024 et projection 2025)

A noter que cette ligne retrace également les consommations d'eau, qui représentent un montant beaucoup plus limité (55 K€).

e. Les dépenses d'accueil : 601 K€ (contre 630 K€ au CFU 2024)

En 2024, le budget a été réalisé à hauteur de 630 224 € (692 000 € budgétés), grâce à la réinternalisation, depuis le 1er juin 2024, d'une part plus importante de la mission réservation. Pour mémoire, le marché d'accueil a été prolongé pour une dernière période de 6 mois, par avenant, jusqu'au 31 décembre 2024. Enfin, le niveau de prestations a été adapté pendant la période de fermeture pour travaux de la Galerie du temps.

Pour 2025, un nouveau marché, dont la part forfaitaire a été réduite, est entré en vigueur au 1^{er} janvier. Pour rappel, le marché intègre depuis mi-2022 une optimisation du dispositif d'accueil, au travers de l'expérimentation de la levée du contrôle des billets à l'entrée de la Galerie du temps, dont l'accès est gratuit. Cette expérimentation a été rendue possible par la mise en place d'un dispositif de comptage optique des visiteurs à l'entrée de la Galerie. Il intègre également une révision et une simplification des configurations d'accueil en fonction de la fréquentation et du nombre d'expositions ouvertes.



*Coût des prestations d'accueil-vente (réalisé 2015-2024 et projection 2025)
 La courbe pointillée correspond aux montants en euros constants
 (indice INSEE Coût du travail du secteur Services administratifs, soutien)*

f. **L'entretien des locaux (511 K€, contre 530 K€ de CFU 2024)**

En 2024, les crédits ont été exécutés à hauteur de 530 379 € (559 000 € budgétés), contre 543 496 € en 2023.

Cette baisse des crédits a été rendue possible par le démarrage d'un nouveau marché au 1^{er} avril 2024, pour des montants inférieurs à ceux qui avaient été projetés, la concurrence ayant en particulier joué sur le critère prix (qui représentait 40 % de la notation des offres), et par la réduction des prestations (avenant négatif) pendant la fermeture de la Galerie du temps pour travaux.

A noter que ce poste avait augmenté en 2023 pour tenir compte de la prise en charge, par le musée, des prestations d'entretien du restaurant et de la cafétéria, refacturées au concessionnaire.

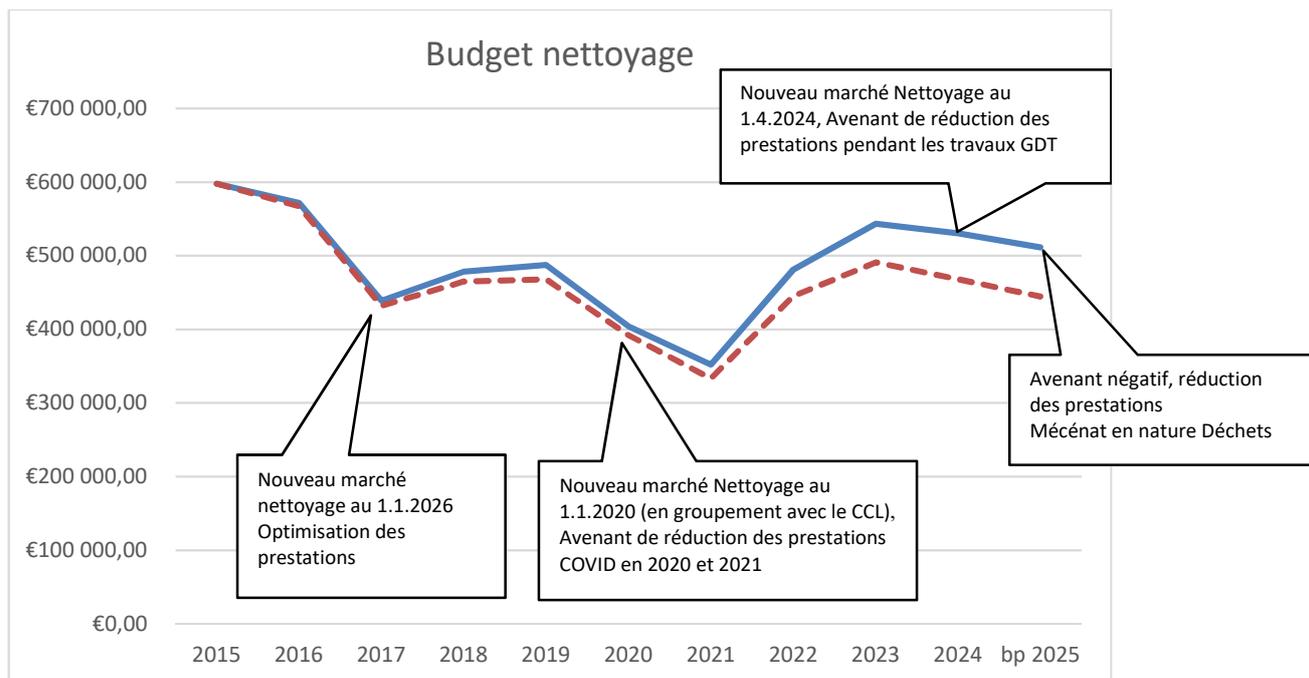
Ce poste avait déjà fait l'objet de mesures d'optimisation à l'occasion des 3 renouvellements de marchés de nettoyage (2017, 2020, 2024) – pour comparaison, le montant total consacré à ce poste représentait 598 K€ en 2015.

Pour 2025, l'esquisse budgétaire initiale prévoyait un montant de 557 800 €.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'économies pour la préparation du budget 2025, un nouvel avenant négatif sur le marché d'entretien des locaux a été passé, avec une prise d'effet au 1^{er} février. Cet avenant réduit les prestations et les fréquences d'intervention, en particulier sur les espaces non ouverts au public et sur les vitreries, et plus globalement pendant les périodes de plus faibles fréquentations.

L'obtention d'un nouveau mécénat en nature de l'entreprise Nicollin pour le traitement des déchets, et pour démarche de sensibilisation des agents et du public au tri des déchets, permet pendant 3 ans de réduire de l'ordre de 16 K€ les dépenses consacrées à ce poste.

Ces mesures permettent de fixer le montant des crédits nécessaires à 511 340 €.



Coût des prestations de nettoyage et de traitement des déchets (réalisé 2014-2024 et projections)

La courbe pointillée correspond aux montants en euros constants

(indice INSEE Services de nettoyage courant des bâtiments)

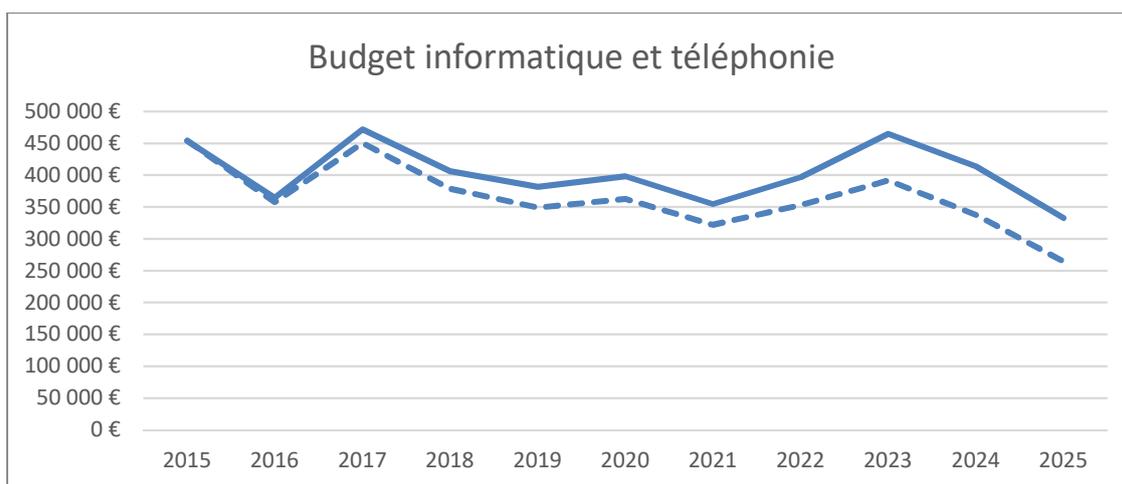
g. Les dépenses informatiques (333 K€ contre 414 K€ au CFU 2024) et les dépenses de la régie audiovisuelle (15 K€, 17 K€ en 2024)

Le budget 2024 a été exécuté à hauteur de 413 854 K€ (pour 446 225 K€ budgétés). Ce ralentissement des dépenses a été rendu possible par la diminution du coût global de téléphonie et d'accès internet dans le cadre du nouveau marché qui a pris effet au 1^{er} janvier 2024. Par ailleurs, le coût de la licence pour l'outil de gestion du fonds documentaire a également été revu à la baisse à l'occasion du changement d'outil en début d'année 2024.

L'obtention d'un mécénat élargi de SFR pour la gestion de la téléphonie et pour les outils de gestion du WIFI (suite du mécénat antérieur 2021-2024) permet également de minorer les dépenses de 60 K€.

Pour 2025, sont intégrés :

- une économie de 9 K€ compte tenu de la suppression du contrat de maintenance du logiciel de gestion des ressources humaines, dans le cadre de l'externalisation de la paie,
- une économie de 60 K€ en fonctionnement, grâce au mécénat de SFR pour la gestion de la téléphonie et pour les outils de gestion du WIFI (suite du mécénat antérieur 2021-2024),
- une économie de 10 K€ dans le cadre du changement d'outil de gestion des relations avec les usagers (solution de « CRM »),
- le passage à des solutions libres pour la gestion des parapheurs électroniques et du contrôle de légalité, 5 K€.



Budget informatique et téléphonie (réalisé 2015-2024 et projection 2025)

La courbe pointillée correspond aux montants en euros constants (indice Syntec)

Les dépenses de la régie audiovisuelle et des éclairages muséographiques a été exécutées **en 2024** à hauteur de 16 825 € (20 000 € inscrits au BP). Ce budget, prévu à nouveau à hauteur de 20 000 € dans l'esquisse budgétaire initiale, diminue légèrement **pour 2025**, à hauteur de 15 000 €. Pour rappel, de budget permet la prise en compte de la maintenance et des besoins en petits matériels et consommables pour les équipements audiovisuels et scéniques.

h. Les dépenses d'administration générale (366 K€, pour 300 K€ au CFU2023)

En 2024, le budget de l'administration générale a été exécuté à hauteur de 299 500 € (pour 378 525 € budgétés).

Cette consommation de crédits inférieure aux prévisions s'explique, notamment, par :

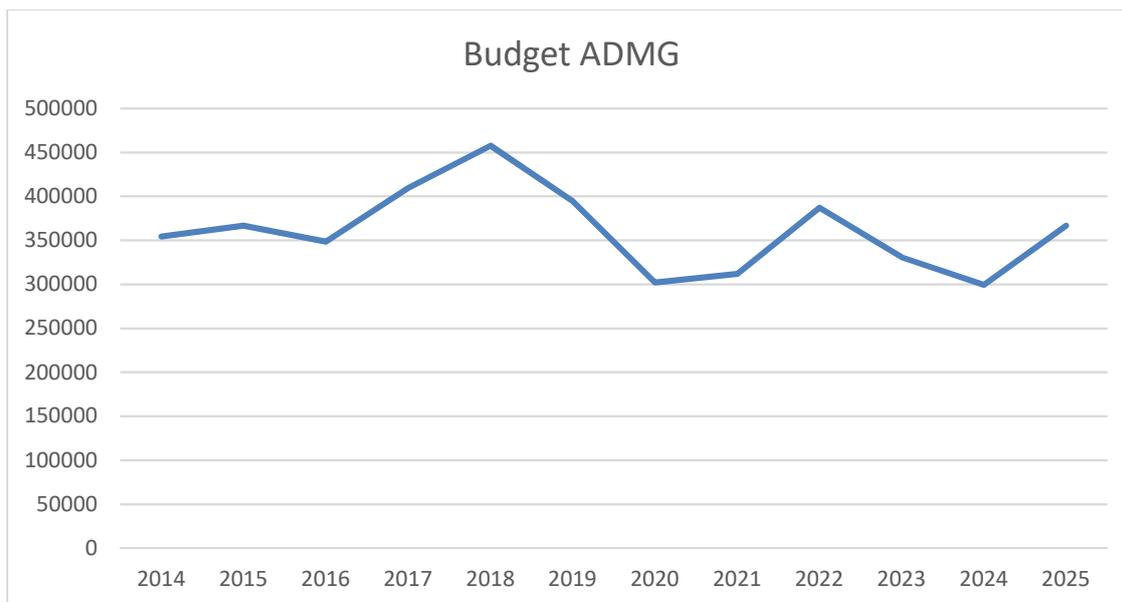
- Le décalage à 2025 du lancement de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de l'élaboration des futurs marchés d'assurances du musée, dont le renouvellement est prévu au 1^{er} janvier 2026 (montant évalué à 15 K€).
- Le décalage à 2025 de la réalisation de l'étude d'évaluation de la politique du musée en direction des scolaires (« génération Louvre-Lens ») (montant évalué à 30 K€)

Pour 2025, le budget s'établit à 366 640 € (montant identique à l'esquisse budgétaire initiale).

Il doit logiquement tenir compte de ces décalages de dépenses (non récurrentes) avec le lancement de l'AMO pour la construction des nouveaux marchés d'assurance qui devront prendre effet au 1^{er} janvier 2026 (pour lesquelles une réduction de la couverture assurancielle du musée et une diminution des primes, principal poste du budget « Administration générale » avec 110 K€ en 2025, est attendu), et la réalisation de l'étude sur la « Génération Louvre-Lens », dont le lancement a été réalisé en toute fin d'année 2024.

Le budget augmente également du fait de l'externalisation de la gestion de la paie (+13 K€, plus que compensés par un gel de poste et l'arrêt de la maintenance de l'applicatif RH).

La dématérialisation des dossiers de conseils d'administration permet une économie de 2 K€ (frais de reprographie et d'envois).



*Evolution du budget Administration générale
(réalisé 2014-2024 et projection 2025)*

i. Parc et intendance (98 040 €, 133 434 € au compte financier 2024).

Le budget Parc couvre principalement l'achat de produits horticoles, la location de matériel ainsi que le marché de dératisation-désinsectisation du musée.

En 2024, la consommation budgétaire a été légèrement plus élevée que prévu et a représenté 68 078 € (pour 66 380 € budgétés). En effet, les efforts de gestion, qui se sont traduits par le non-pourvoi d'un poste pendant une partie de l'année 2024, ont été en partie compensés par le recours à des prestations externalisées ponctuelles.

Pour 2025, il est prévu à hauteur de 36 040 € (contre 60 000 € dans l'esquisse budgétaire initiale), du fait du décalage de la maintenance de certains matériels et de la non-reconduction des prestations externalisées.

En 2024, le budget Intendance a représenté 65 356 € (pour 72 000 € budgétés). Il recouvre les achats de matériel et de matière d'œuvre pour des opérations de maintenance de 1^e niveau assurées en régie, dans une logique d'économies par rapport au recours à des prestataires extérieurs, de stocks alimentaires (boissons et catering pour les événements du musée...), l'achat des équipements de protection individuelle, la gestion des véhicules.

Pour 2025, le budget est prévu à hauteur de 62 000 € (contre 70 000 € dans l'esquisse budgétaire initiale).

j. L'amortissement, les charges financières et exceptionnelles : 375 200 € (380 356 € en 2024)

En 2024, la charge d'amortissements a représenté 368 925 K€ (supérieure à la prévision budgétaire de 350 000 €) en raison de la correction d'erreurs d'imputation et de durées d'amortissements sur des immobilisations passées, en lien avec le comptable public.

Pour rappel, cette charge d'amortissement a augmenté depuis 2022 : le musée doit évidemment amortir les biens qu'il a lui-même acquis, et, depuis 2022, les biens acquis initialement par la Région au moment de l'ouverture du musée et transférés à l'EPCC en 2022 pour leur valeur résiduelle, en pleine propriété. En effet, le Louvre-Lens est, aux termes de la convention qui le lie à la Région, responsable du renouvellement des équipements mobiliers nécessaires à son fonctionnement.

Pour 2025, le niveau des amortissements est évalué à un niveau équivalent à 2024 : 370 000 €.

Enfin, les charges financières (perte de taux de change) ou exceptionnelles (pénalités versées...) représentent des montants faibles : 11 432 € en 2024, évaluées à 5 200 € pour 2025.

k. Versement d'une indemnisation(45 000 €)

Le concessionnaire des activités de restauration a alerté le musée sur ses difficultés conjoncturelles d'exploitation, qui pourraient mettre en jeu sa capacité à faire face aux paiements des redevances futures. Cette question fait actuellement l'objet d'un examen des services du musée. Ces difficultés, dans la mesure où elles excèdent le risque d'exploitation devant normalement être supporté par un concessionnaire, pourraient conduire à devoir verser une indemnité à celui-ci, pour un montant évalué à ce stade à 45 000 €

2- Le budget d'actions, désormais mis à contribution dans la recherche d'économies

Hors impact des programmations exceptionnelles (anniversaire des 10 ans, renouvellement de la Galerie du temps), et hors partenariats presse (dont le montant est compensé par une recette équivalente), **le budget d'action est relativement stable : il était de 3,2 M€ en 2018, il est de 3,2 M€ en 2024**, et ce malgré l'impact de l'inflation importante (transports, matériaux) et de l'évolution des prix, qui pèse également sur les différents marchés utilisés (marchés de travaux scénographiques, de transports d'œuvres, d'agences de communication, d'impressions...) :

	2018	2019	2022	2023	2024	2025
Budget d'actions hors programmation exceptionnelle	3 226 428 €	3 038 731 €	3 388 204 €	3 621 067 €	3 194 586 €	3 091 229 €
Partenariats presse (compensé par des recettes équivalentes)	118 236 €	133 008 €	163 740 €	329 162 €	145 817 €	250 000 €
Programmation exceptionnelle (10 ans puis Galerie du temps)	0 €	0 €	860 023 €	2 095 €	753 520 €	210 574 €
TOTAL	3 344 664 €	3 171 739 €	4 411 966 €	3 952 325 €	4 093 923 €	3 551 803 €

Pour 2025, le budget d'actions du musée voit une diminution de 102 K€ de compte financier à budget (et de 692 K€ de BP à BP).

a. L'organisation des expositions : 1 797 400 € (1 740 374 € au CFU 2024)

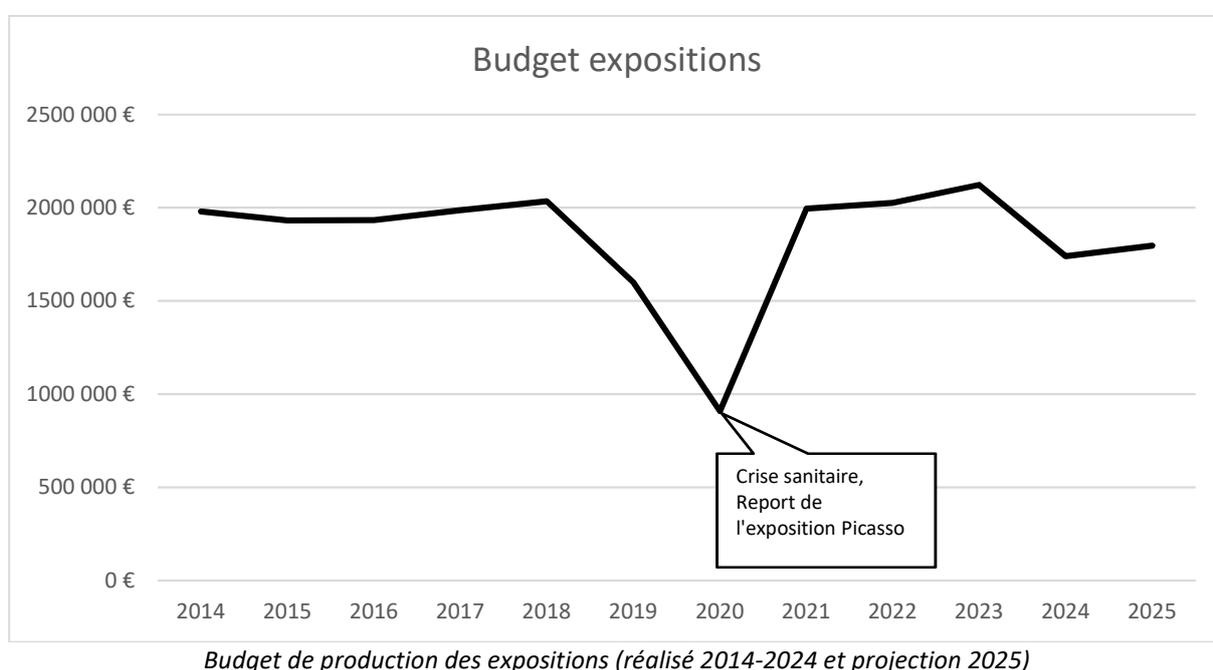
Depuis 2014, le budget consacré aux expositions est demeuré stable en euros courants, autour de 2 M€/an, à l'exception de 2019 et de 2020 (report de l'exposition « Les Louvre de Pablo Picasso » en raison du COVID) mais doit faire face au contexte inflationniste des coûts de production. Cette stabilité, nonobstant l'évolution et l'augmentation des coûts de production des travaux scénographiques et des transports d'œuvres, a été permise grâce aux facteurs suivants :

- Le recours régulier à une maîtrise d'œuvre interne (avec la création d'un poste permanent d'architecte-scénographe en 2018)
- Le réemploi d'éléments de scénographie (cimaises mobiles, qui arrivent aujourd'hui en fin de vie, vitrines, mises à distance, assises...) d'une exposition sur l'autre,
- L'achat des prestations de transport dans le cadre d'un groupement de commandes avec le Louvre,
- L'optimisation de la géographie des prêts à œuvres équivalentes (limitation des prêts lointains et/ou isolés),
- La limitation, en dernier recours, du nombre d'œuvres présentées,

- Le recours à un accord-cadre multi-attributaires pour les travaux scénographiques, relancé en 2024 et scindé en deux lots depuis l'an dernier (grandes expositions et expositions du pavillon de verre et de la mezzanine) pour plus de performance achat.

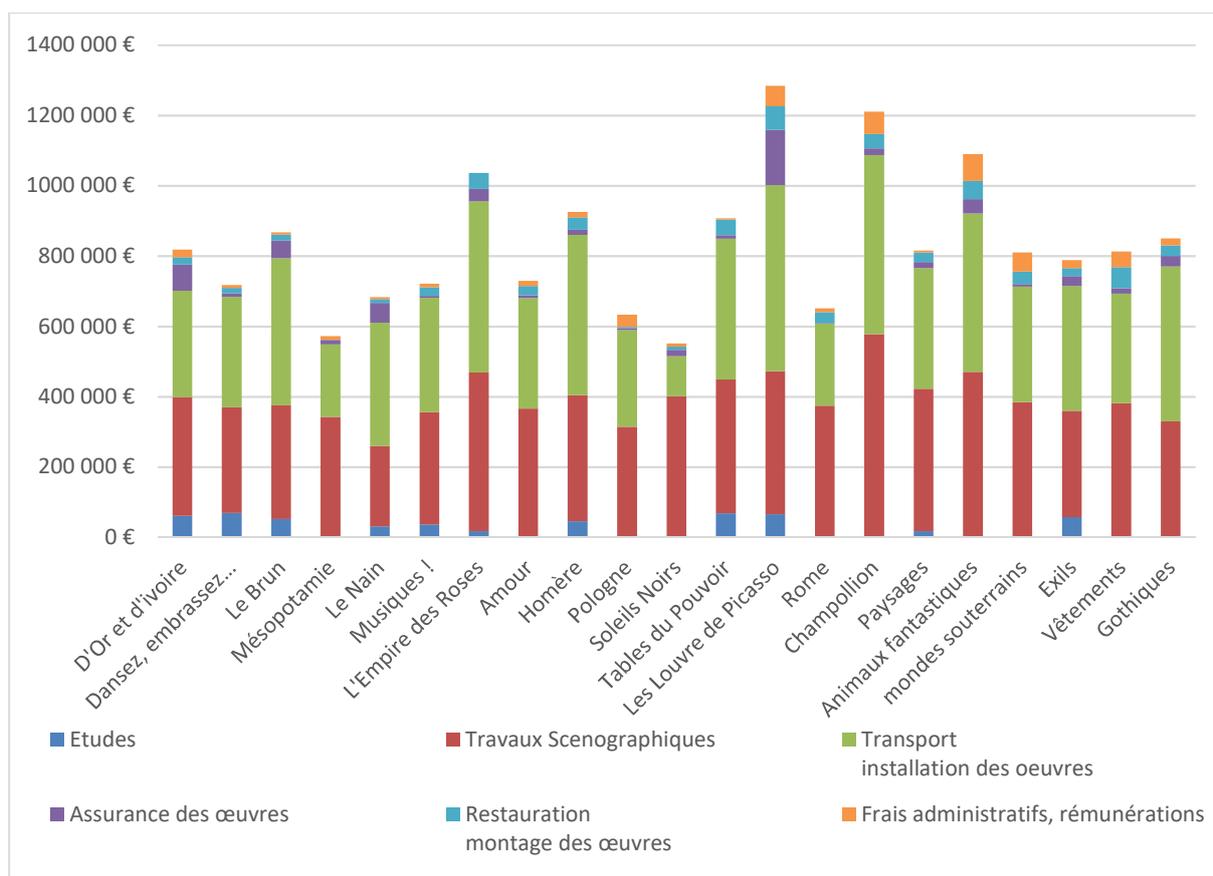
En 2024, le budget a été réalisé pour des montants inférieurs aux montants budgétés (1 740 374 € contre 1 994 562 € budgétés), grâce essentiellement à des expositions organisées pour des montants inférieurs aux montants budgétés grâce à un travail d'optimisation (- 176 K€ sur la tranche 2024 de CP de l'exposition *Exils – Regards d'artistes*, - 70 K€ de CP sur la tranche 2024 de l'exposition *Animaux fantastiques*)

Conformément aux échanges du conseil d'administration du 10 décembre, le projet de budget pour 2025 s'appuie sur la programmation des expositions, mission de service public confiée au Louvre-Lens, et source de ressources propres (billetterie, mécénats sur projets, privatisations).



Pour 2025, le musée vise un budget quasi-constant par rapport à 2024, à 1 797 440 € (contre 2 140 000 € dans l'épure initiale), grâce :

- Au recours à une scénographie interne pour l'ensemble des expositions de 2025, et à la fixité d'un certain nombre d'éléments de scénographie, partagés entre les expositions *S'habiller en artiste. L'artiste et le vêtement* et *Gothiques*,
- A l'optimisation du transport des œuvres empruntées pour ces deux expositions,
- A la poursuite jusqu'à la fin de l'année 2025 de l'exposition *Icônes venues d'Ukraine* (pas de nouvelle exposition financée sur le budget 2025 dans l'espace Mezzanine),
- A la prise en charge d'une partie des coûts de l'exposition *Sonia Gomes* au Pavillon de verre par l'Institut français dans le cadre de la saison France-Brésil.



Coûts de production des grandes expositions temporaires (2015-2024 et projection 2025)

b. Impact en fonctionnement de l'opération de renouvellement de la Galerie du temps (210 574 €)

Pour 2024, suite à la délibération du conseil d'administration du 3 juillet 2024, le montant des crédits consacrés à l'opération exceptionnelle de renouvellement de la Galerie du temps a été réparti différemment entre investissement et fonctionnement, la diminution de coûts travaux par rapport à l'évaluation de la maîtrise d'œuvre autorisant l'affectation des ressources supplémentaires pour la communication et l'événementiel autour de la réouverture, et la prise en charge de surcoûts pour le transport des œuvres. Ces ressources ont fait l'objet d'un transfert à hauteur de 540 K€ de la section d'investissement vers la section de fonctionnement en 2024.

Initialement évalué à 460 000 €, le montant des dépenses de fonctionnement pris en charge sur l'exercice 2024 se monte à 745 000 €.

Pour 2025 restent à mandater 210 574 € sur l'autorisation d'engagement abondée en juillet 2024.

c. La médiation : 265 500 € (246 147 € en 2024)

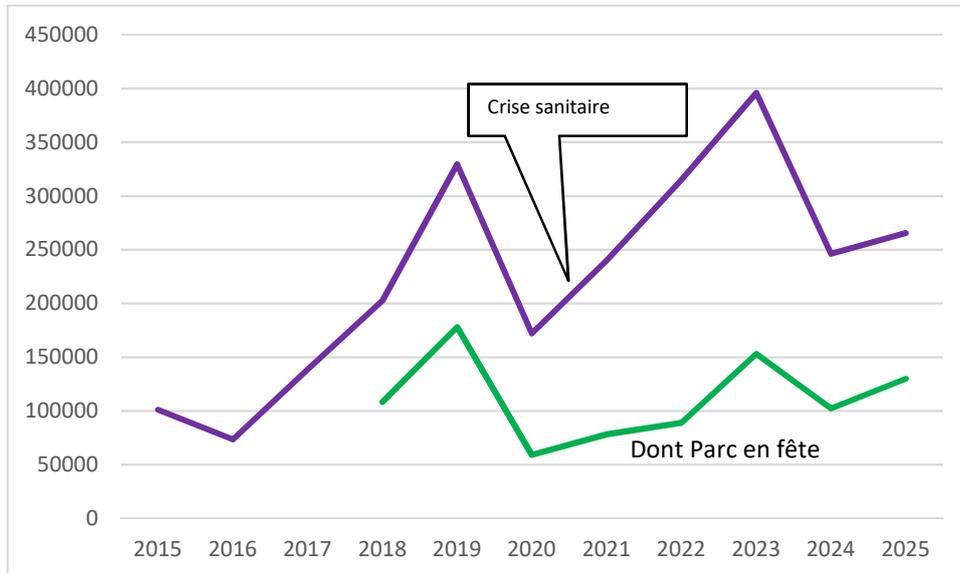
En 2024, le budget consacré à la médiation (dont le numérique) et à l'organisation de la saison Parc en fête a été réalisé à hauteur de 246 147 € (pour 347 000 € budgétés).

Une partie du budget de la médiation est financée par des ressources spécifiques (subventions CALL, CAHC et Etat pour les actions dans le cadre de la Politique de la Ville, subventions Région pour les projets éducatifs avec les lycées, mécénat).

Pour 2025, le projet de budget prévoit 265 500 € (367 000 € dans l'esquisse de départ). S'agissant de missions principalement réalisées en régie directe par le musée, le budget présenté couvre

essentiellement des achats (impressions, matériel pour les activités proposées au public...), et quelques prestations de services spécifiques (graphisme, intervenants extérieurs pour certaines activités...).

Le budget comprend notamment la poursuite de l'opération « Parc en fête » pour 150 K€. Le maintien des financements sur projets de la CALL et de l'Etat (dispositif « Nos quartiers d'été ») est espéré sur cette opération. Par ailleurs, le musée a d'ores et déjà sollicité le Centre national du livre pour l'obtention d'un financement en vue de la réalisation d'un temps fort autour de la littérature jeunesse pendant la saison estivale (pour 1 K€).

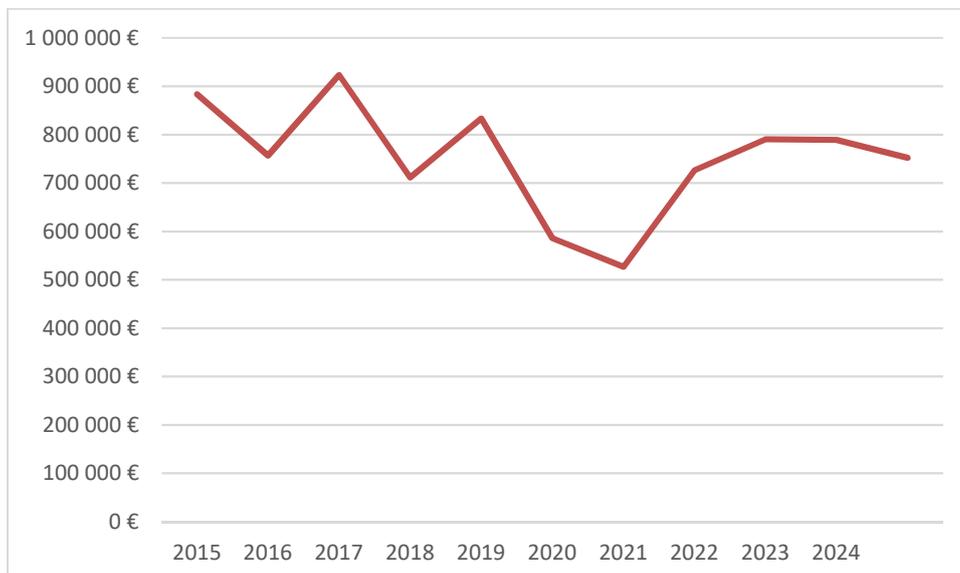


Budget de la direction de la Médiation (réalisé 2015-2024 et projection 2025)

d. La communication, le marketing et le mécénat (752 489 € contre 797 167 € en 2024)

Pour 2024, le budget a été exécuté pour un montant de 797 167 € (872 106 € étaient inscrits au BP).

Pour 2025, le Louvre-Lens vise une légère diminution de ses dépenses de communication et de marketing par rapport au CFU 2024 (752 489 €), alors que l'épuration budgétaire faisait état de besoins à hauteur de 910 000 €, à l'appui du développement du musée et de son attractivité.



Budget communication, marketing, et mécénat (réalisé 2015-2024 et projections 2025)

Les principales mesures d'économie portent sur une réduction, la plus modérée possible, des frais de campagnes de communication autour des prochaines expositions 2025.

e. Les partenariats d'échanges : 250 000 € (145 817 € en 2024)

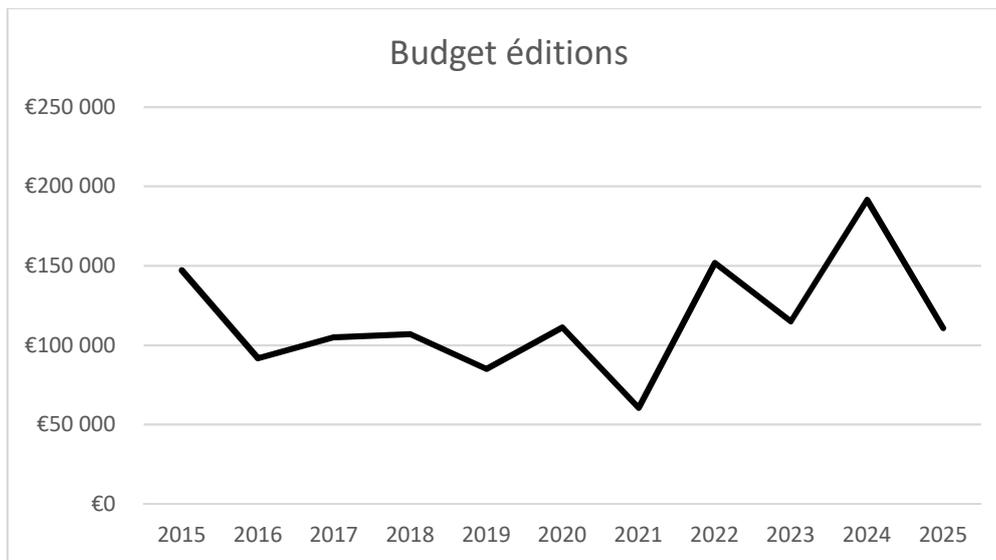
Un montant de 250 000 € est prévu dans le cadre des partenariat presse ; s'agissant d'échanges, ces sommes ne sont débloquées que dès lors que le musée perçoit des recettes équivalentes.

f. Les éditions (110 800 €, 191 569 € au CFU 2024)

Le budget des éditions est présenté de manière consolidée entre les dépenses de droits d'auteur imputées au chapitre 65 et les dépenses de production imputées au chapitre 011.

En 2024, l'augmentation des crédits tenait compte, en plus de la réalisation des catalogues et éditions diverses pour les expositions temporaires, des coûts afférents à la production des nouveaux ouvrages relatifs à l'ouverture de la nouvelle Galerie du temps, ces coûts étant partiellement couvert par des recettes de mécénat.

Pour 2025, après le pic de 2024 lié au renouvellement des éditions autour de la Galerie du temps, les crédits prévus en 2025 reviennent à 110 800 € (ils étaient de 114 965 € en 2023).



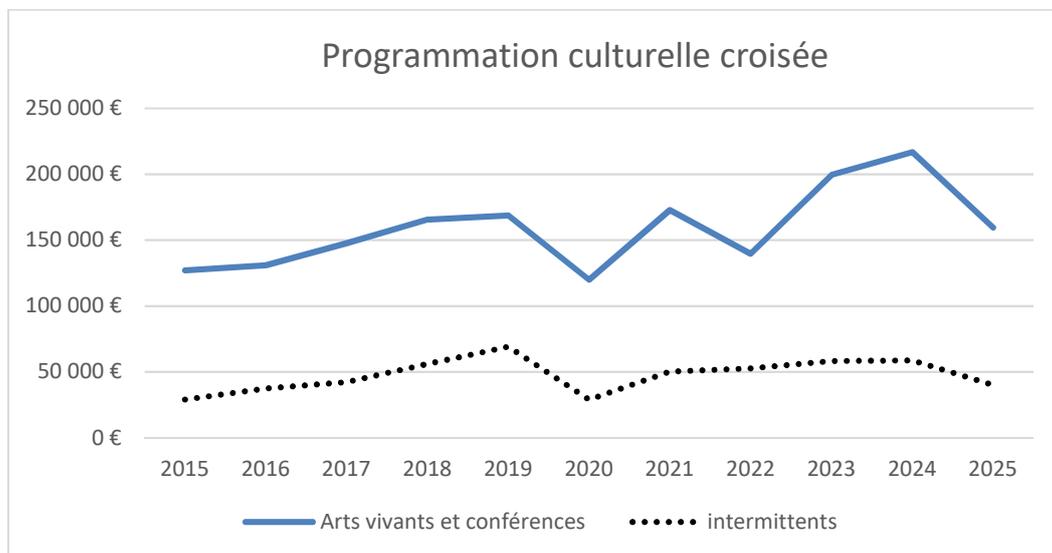
Budget Editions (chapitres 11+65, réalisé 2015-2024 et projection 2025)

g. La programmation culturelle croisée : 160 000 € (216 760 € au CFU 2024)

En 2024, le budget consacré à la programmation culturelle croisée (conférences, arts vivants, cinéma, etc.) a été exécuté en 2024 à hauteur de 216 760 K€ (pour 232 000 € budgétés).

Le musée met en œuvre une programmation étroitement liée aux expositions, en s'associant aux temps forts et saisons culturelles du territoire, dans une logique de complémentarité aux contenus apportés par les expositions et de fidélisation et de diversification des publics. Une part importante de sa programmation fait l'objet de co-productions avec les structures présentes sur le territoire (Culture commune, Le Colisée de Lens, L'aéronef, etc.), dans une logique de circulation de publics, de partage des coûts et de complémentarités des programmations.

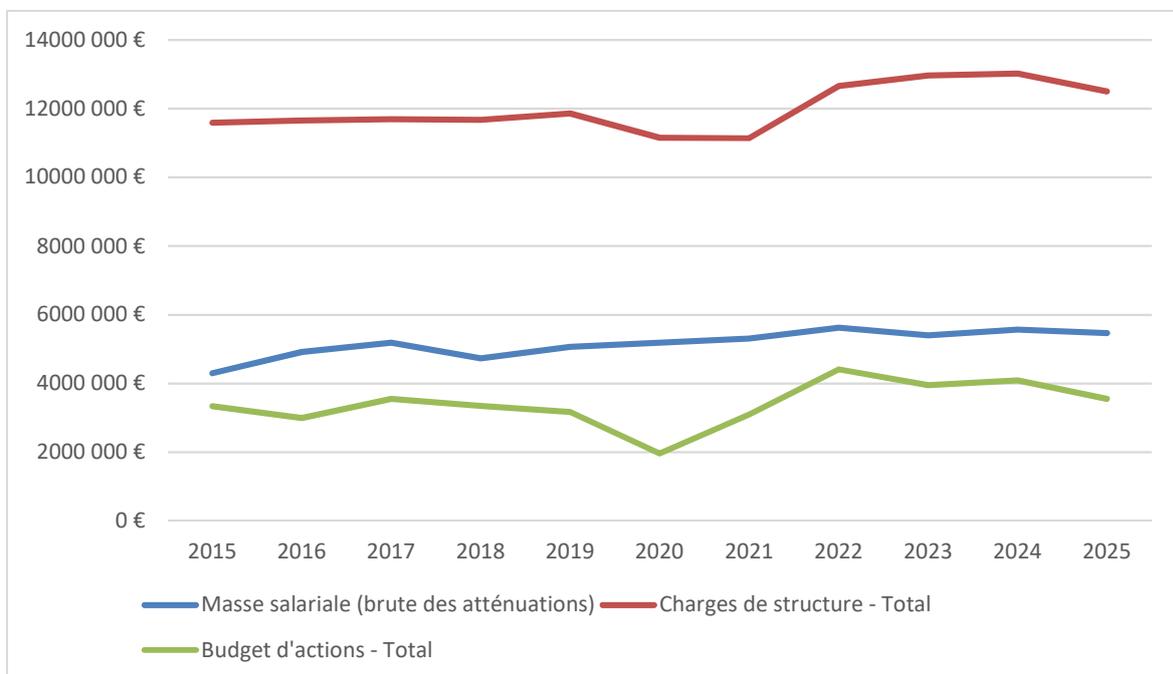
Pour 2025, conformément aux mesures d'économie présentées lors du conseil d'administration du 10 décembre 2024, le montant du budget prévu pour 2025 est réduit de l'ordre d'un tiers par rapport au BP2025.



Budget arts vivants/conférences et rémunération des intermittents (réalisé 2014-2024 et projection 2025)

Conclusion :

Ainsi détaillé, le montant total du budget nécessaire au bon fonctionnement du musée s'élève à **16 127 394 €** (ce qui représente 15 916 394 € si l'on neutralise les dépenses liées à la Galerie du temps payées sur l'exercice 2025).



C - Des recettes de fonctionnement qui augmentent trop peu pour faire face aux augmentations de charges

Les contributions statutaires des collectivités sont restées stables depuis 2014.

Lors du débat du 6 mars, l'ensemble des partenaires du Louvre-Lens, y compris l'État, se sont collégalement exprimés pour maintenir le niveau global des financements publics, en parallèle d'un ensemble de solutions portées en responsabilité par les équipes du musée qui permettent d'optimiser de manière importante ses dépenses et ses recettes, dans un contexte inflationniste qui perdure avec une augmentation mécanique de ses charges de structures.

A ce stade, le budget présenté tient compte de cette orientation et propose d'ajuster les équilibres définitifs des financements publics correspondants au vote dans le cadre d'une décision budgétaire modificative.

	2019	2022	2023	2024	2025
Ressources propres	2 100 442	3 162 382	2 556 245	2 274 005 ⁴	2 577 950 ⁵
Financements publics	12 655 144	13 220 161	12 976 276	12 915 367	12 912 910
Atténuations ⁶	190 058	347 435	183 679	145 915	138 000
Annulations, reprises de provisions, transferts de la section d'investissement	246 608	327 498	1 338 871	686 068	145 496 ⁷
dont reprise en fonctionnement des recettes de mécénat Galerie du temps			460 000	540 000	
TOTAL	15 192 251	17 057 475	17 055 071	16 021 355	15 774 356
Total hors mécénat Galerie du temps	15 192 251	17 057 475	16 595 071	15 481 355	15 774 356

1- Financements publics

a. Participations statutaires

Conformément à l'article 20 des statuts de l'EPCC, « le financement du musée du Louvre-Lens est assuré solidairement par la Région Nord Pas de Calais, le Département du Pas de Calais et la CALL ». Les statuts prévoient une participation de ces collectivités selon la répartition suivante : 8/10 à la charge de la Région Hauts-de-France, 1/10 à la charge du Département du Pas-de-Calais et 1/10 à la charge de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin.

Depuis 2014, le niveau des participations statutaires est resté constant, à hauteur de :

Région Hauts-de-France	9 991 840 €
Département du Pas-de-Calais	1 248 980 €
Communauté d'Agglomération Lens-Liévin	1 248 980 €

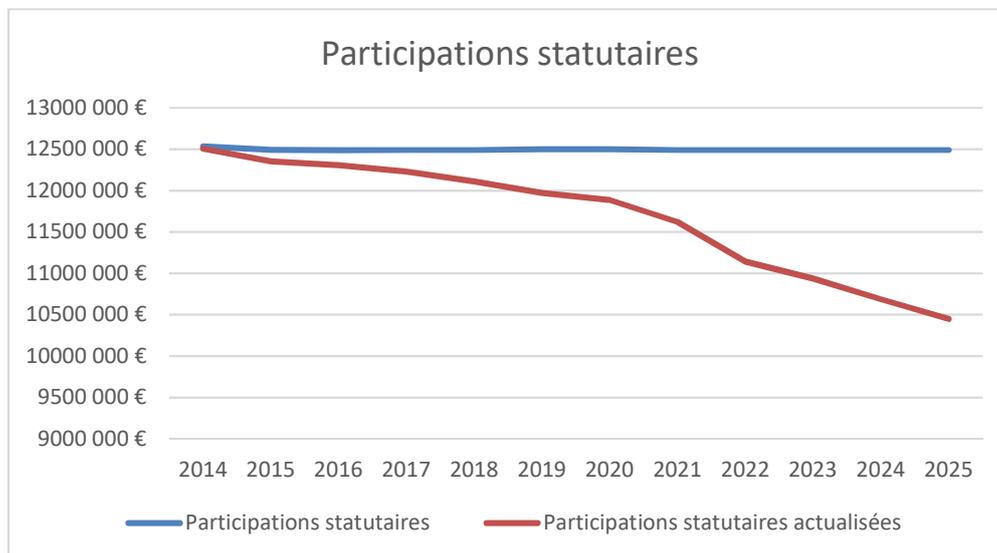
⁴ Montant corrigé suite à la correction d'une erreur d'imputation de TVA dans le cadre du contrôle de cohérence entre les écritures de l'ordonnateur et du comptable

⁵ Montant réévalué depuis le débat d'orientation budgétaire, compte tenu d'informations nouvelles.

⁶ Neutralise le changement d'imputation comptable de la participation salariale sur les titres déjeuner à partir de mi-2024

⁷ Montant réévalué depuis le débat d'orientation budgétaire, compte tenu d'informations nouvelles.

Depuis 2014, **les contributions statutaires n'ont pas été indexées sur l'inflation**. Le musée a dû faire face à l'inflation à budget constant et mis en place **de plans d'optimisation des dépenses**, qui ont permis de contenir la progression « normale » de ses dépenses du fait de l'évolution des prix. **Avec la hausse des dépenses accentuée depuis 2022 par la crise énergétique et inflationniste, la situation aboutit à une importante perte de « pouvoir d'achat du musée » :**



Participations statutaires versées et montant déflaté selon le nouvel indice INSEE des prix de production dans les services (2014-2023 et prévision 2024-2025)

Compte tenu des annonces faites collégalement par les collectivités territoriales au moment du débat d'orientations budgétaires, le projet de budget est construit sur une stabilité, en 2025, des participations statutaires pour une année supplémentaire. Ces hypothèses devront être confirmées en fonction des notifications des collectivités, qui devraient intervenir après le vote du budget du musée (et leurs propres décisions budgétaires).

b. Autres subventions de fonctionnement

L'Etat a versé 300 K€ au musée en 2024, pour la dernière année dans le cadre de la convention pluriannuelle 2020-2024. Le Directeur régional des affaires culturelles a confirmé, au cours du conseil d'administration du 10 décembre, la signature d'une nouvelle convention d'objectifs et de moyens quinquennale, à hauteur de 300 K€ par an, sur la période 2025-2029. Le débat d'orientations budgétaires a évoqué une possible évolution du montant du soutien du Ministère de la Culture, qui reste à confirmer dans son principe et dans son montant, et n'est donc pas intégrée dans le projet de budget à ce stade. Cette évolution, positive, pourrait être intégrée dans le cadre d'une prochaine décision modificative.

En 2024, le musée a également bénéficié d'autres subventions sur projets :

- 116 000 € de la CALL, de la CAHC et de l'Etat (Agence nationale de la cohésion des territoires) au titre de l'action du musée en direction des quartiers prioritaires de la politique de la Ville et de la saison « Parc en fête »,
- 7 686 € de la Ville de Lens dans le cadre de la coproduction du spectacle « les femmes de barbe bleue » en partenariat avec le Colisée,
- 1 881 € de la Région au titre des « PEPS » avec les lycéens.

Pour 2025, 123 K€ sont identifiés :

- 116 000 € de la CALL et de l'Etat au titre des QPV et du « parc en fête »
- 7 500€ de la région au titre de la coopération avec la Fédération de Wallonie

2. Les ressources propres

Comme rappelé au cours du conseil d'administration du 10 décembre, les recettes propres du musée s'appuient principalement sur la dynamique des deux grandes expositions annuelles, qui génèrent de la billetterie et du mécénat et sont aussi incitatives pour la dynamique de privatisations et de location d'espaces.

Le Conseil d'administration et les collectivités parties prenantes ont réaffirmé la gratuité de la Galerie du temps depuis l'ouverture du musée, symbole de la démocratisation culturelle, l'appropriation des visiteuses et visiteurs, qui reviennent plusieurs fois dans l'année. Cette mesure incite aussi à la dynamique de fréquentation des expositions payantes.

La fréquentation du musée s'appuie sur la double incitation des grandes expositions et de la Galerie du temps, amplifiée au quotidien par les actions de médiation, d'accueil et la programmation culturelle croisée.

a. Ressources de tarification (1 175 000 €, 846 164 € en 2024)

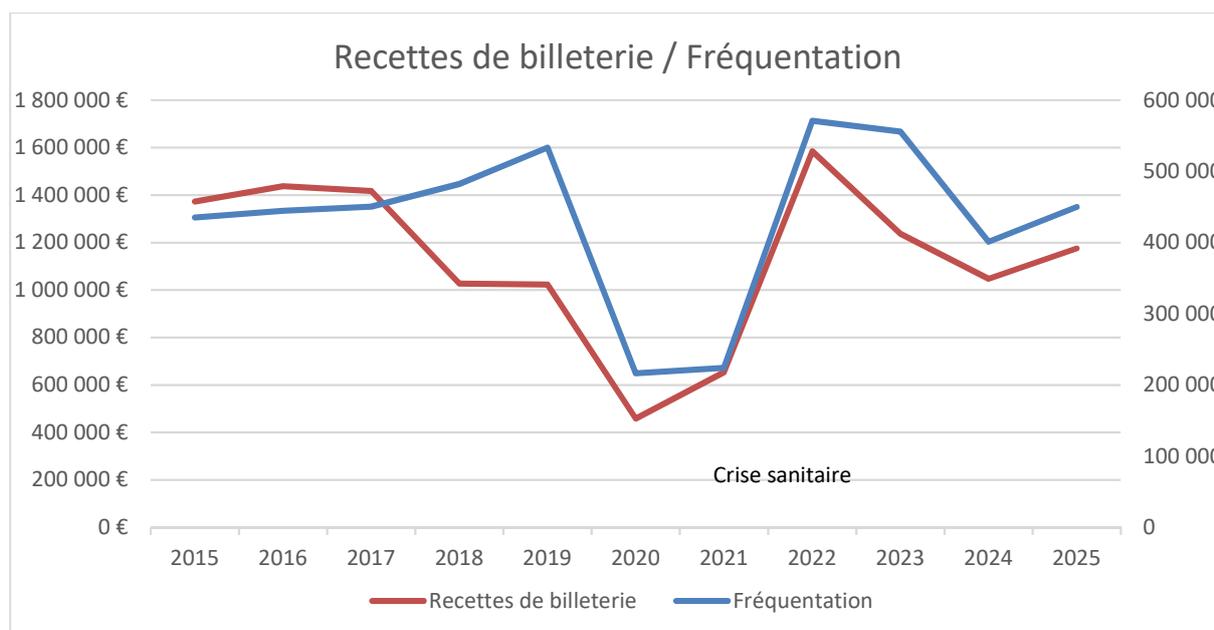
En 2024, la recette de billetterie aura été inférieure à la projection qui avait été faite en début d'année, avec en particulier un impact de la fermeture de la Galerie du temps plus important sur l'attractivité générale du musée que ce qui avait été intégré au moment de l'élaboration du budget primitif.

Pour 2025, une projection de 1 175 000 € de recettes de billetterie a été évaluée, en tenant compte à la fois de l'audience prévisionnelle des deux expositions « S'habiller en artiste. L'Artiste et le vêtement » (entre 60 000 et 70 000 visiteurs projetés) et « Gothiques » (entre 80 000 et 90 000 visiteurs projetés sur l'année 2025).

Elle tient également compte :

- D'une augmentation modérée de 1 € des tarifs pour l'entrée dans les expositions temporaires (passage de 11 € à 12 € en tarif plein – sans impact sur les tarifs réduits), et pour les cartes de fidélité, délibérée au conseil d'administration du 6 mars 2025 (gain évalué à 45 K€)
- De l'augmentation modérée des tarifs pour les activités de médiation à destination des individuels, délibérée le 10 décembre 2024 (gain évalué à 15 K€).
- De la perte de ressources de billetterie consécutive à la diminution budgétaire d'un tiers de la programmation culturelle croisée (arts vivants, conférences) (-15 K€).

La projection ne tient pas compte du gel, annoncé le 30 janvier par le Ministère de la Culture, de l'enveloppe pour la part collective du « pass culture » qui finance les visites accompagnées au musée pour les élèves du second degré. L'impact de cette mesure est en cours d'évaluation.



Recettes de billetterie (échelle de gauche) et fréquentations (échelle de droite) - (réalisé 2014-2022 et projections)

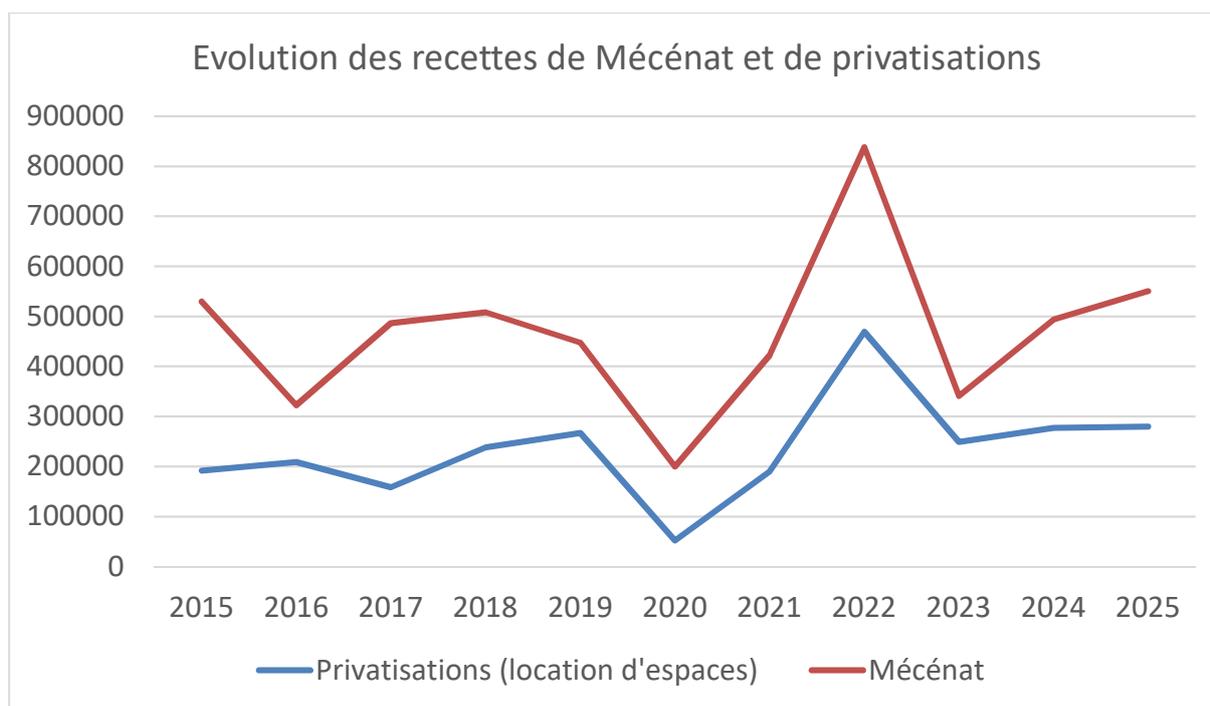
b. Le mécénat et les privatisations d'espace : 830 000 € (770 091 € au CFU 2024)

2024 a vu une remontée des ressources de mécénat (493 517 € contre 341 205 € en 2023). Il y a cependant le constat général d'une difficulté grandissante de capter des donateurs dans un univers d'hyper-sollicitation, et dans un climat économique et social plus tendu. Le dernier baromètre du mécénat de l'Admical⁸, paru le 4 février, montre une progression en 2023 des montants globaux de mécénat, avec toutefois une régression du mécénat culturel au profit du mécénat sportif dans le cadre de la préparation des jeux olympiques de Paris – cette tendance nationale se confirmera-t-elle sur 2025 ?

Pour 2025, le musée continue de se fixer un objectif de 550 K€. Cet objectif apparaît réaliste, avec d'ores et déjà deux grands mécènes aux côtés du musée sur chacune des deux grandes expositions *L'artiste et le vêtement* (150 000 € du Crédit mutuel) et *Gothiques* (100 000 € d'AXA).

L'activité de privatisation devrait rester stable : 276 573 € de recettes ont été reçues en 2024 dans ce cadre. Un objectif de 280 000 € est fixé pour 2025.

⁸ <https://admical.org/contenu/barometre-du-mecenas-dentreprise-2024>



Il faut ajouter à ces ressources de mécénat en numéraire **plusieurs mécénats en nature et en compétences, valorisés à hauteur de 41 K€ en 2024**. Ces montants viennent minorer les dépenses qu'aurait dû consentir le musée.

Pour 2025, deux importants mécénats de compétences, évalués à 118 K€ vont permettre au musée de minorer ses dépenses de fonctionnement grâce à la dynamique du musée et des équipes de mécénat :

- La poursuite d'un mécénat de compétences de l'entreprise Nicollin pour l'enlèvement et le traitement des déchets, ainsi que pour la mise en place de mesures de sensibilisation au tri des déchets,
- Le renouvellement du mécénat de l'entreprise SFR, qui avait pris en charge en 2021 le renouvellement de l'ensemble de la couverture WIFI du musée, et qui assurera en plus cette année le renouvellement de l'infrastructure téléphonique du musée, prenant en charge à la fois les investissements initiaux et le coût, en fonctionnement, des communications fixes et de la maintenance des systèmes de téléphonie.

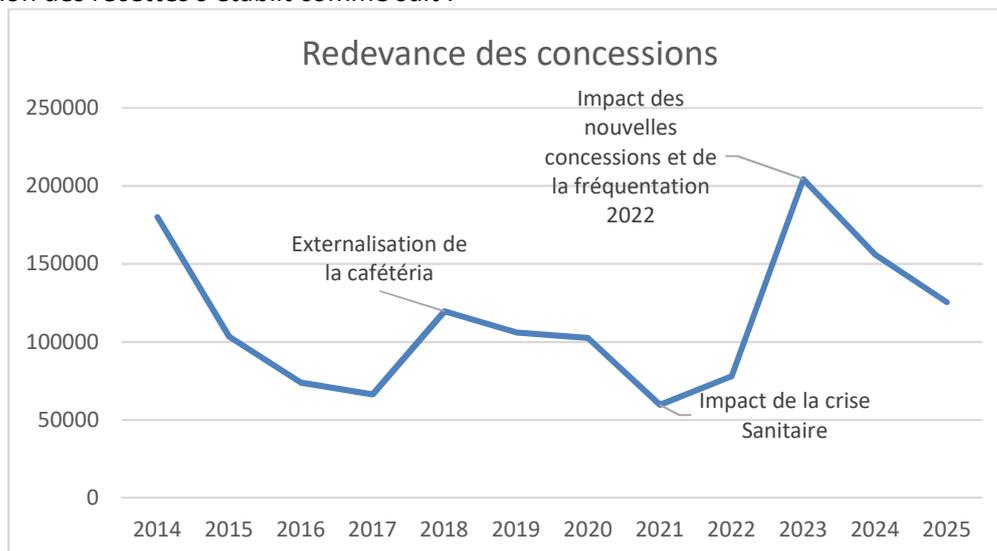
c. Produits des conventions des concessions : 125 585 € (155 965 € au CFU 2024)

Il s'agit des ressources tirées de la cafétéria, du restaurant ainsi que de la boutique du Musée. Celles-ci se devraient se maintenir en 2025, malgré une légère baisse d'activité à l'automne 2024, qui s'explique par la fermeture pour travaux de la galerie du temps, qui a touché de manière mécanique la fréquentation globale du musée.

Pour mémoire, les nouveaux contrats de concession ont pris effet au 1^{er} janvier 2023 pour le restaurant et la cafétéria et au 1^{er} mars 2022 pour la librairie-boutique. Par ailleurs, le musée a modifié son mode de gestion des charges (fluides, entretien, maintenance), prenant en charges celles-ci directement, moyennant refacturation aux concessionnaires – pour un montant complémentaire évalué à 135 365 € pour 2025.

.Le concessionnaire du restaurant et de la cafétéria a alerté l’Etablissement sur un équilibre économique plus défavorable qu’anticipé au moment de la remise de son offre, dans le cadre de la procédure de mise en concurrence, en 2022. Cette situation n’a pas affecté, pour le moment, le versement au musée de la redevance 2023 et 2024, et du remboursement des charges 2023.

L’évolution des recettes s’établit comme suit :



Produit des concessions (2015-2024 et projection 2025) – hors refacturation des charges

d. Les dons : 40 000 € (28 321 € au CFU 2024).

Après un pic à 60 992 K€ en 2023, les dons de particuliers se sont montés à 28 321 K€ en 2024. Pour 2025, un objectif de 40 000 K€ est fixé dans l’esquisse budgétaire.

e. L’édition des catalogues : 2 000 € (4 528 € au CFU 2024)

Compte tenu de la tension sur le modèle économique des catalogues (évolution des coûts de production, stabilité du prix de vente au public, qui déplacent le seuil de rentabilité), le niveau de recettes susceptible d’être dégagé par le musée, une fois le co-éditeur remboursé de ses frais de production, diminue de plus en plus. Cependant il est à souligner qu’il s’agit aussi de fournir des souvenirs et une continuité de l’exposition pour les visiteurs et visiteuses. Le catalogue est aussi la marque de fabrique et d’image du musée et de la dynamique et de la créativité du musée en histoire de l’art.

Une réflexion est engagée pour faire évoluer le modèle économique des éditions du Louvre-Lens qui a notamment pris forme pour la Galerie du temps d’une diversification d’offres vers la jeunesse et à un catalogue-album au coût réduit.

f. Partenariats d’échanges avec les médias : 250 000 € (141 102 € au CFU 2024)

Les partenariats d’échanges avec les médias sont prévus à hauteur de 250 K€ ; s’agissant d’un échange, cette somme se trouve également en dépenses de fonctionnement (cf. plus haut).

g. Atténuations de charges : 138 000 € (145 915 € au CFU 2024)

Il s’agit :

- De la participation à hauteur d’une partie de la valeur des chèques-déjeuner par le personnel (64 K€),
- Des remboursements d’assurance du personnel (et de la CPAM pour les contractuels) (la recette prévisionnelle est évaluée à 30 K€, tenant compte de l’évolution de la couverture d’assurance statutaire retenue par le musée, pour diminuer sa charge d’assurance comptabilisée dans la masse salariale),

- Des remboursements de cotisations versés par les organismes d'accueils d'agents détachés du musée sur des contrats ne conduisant pas à pension (44 K€).

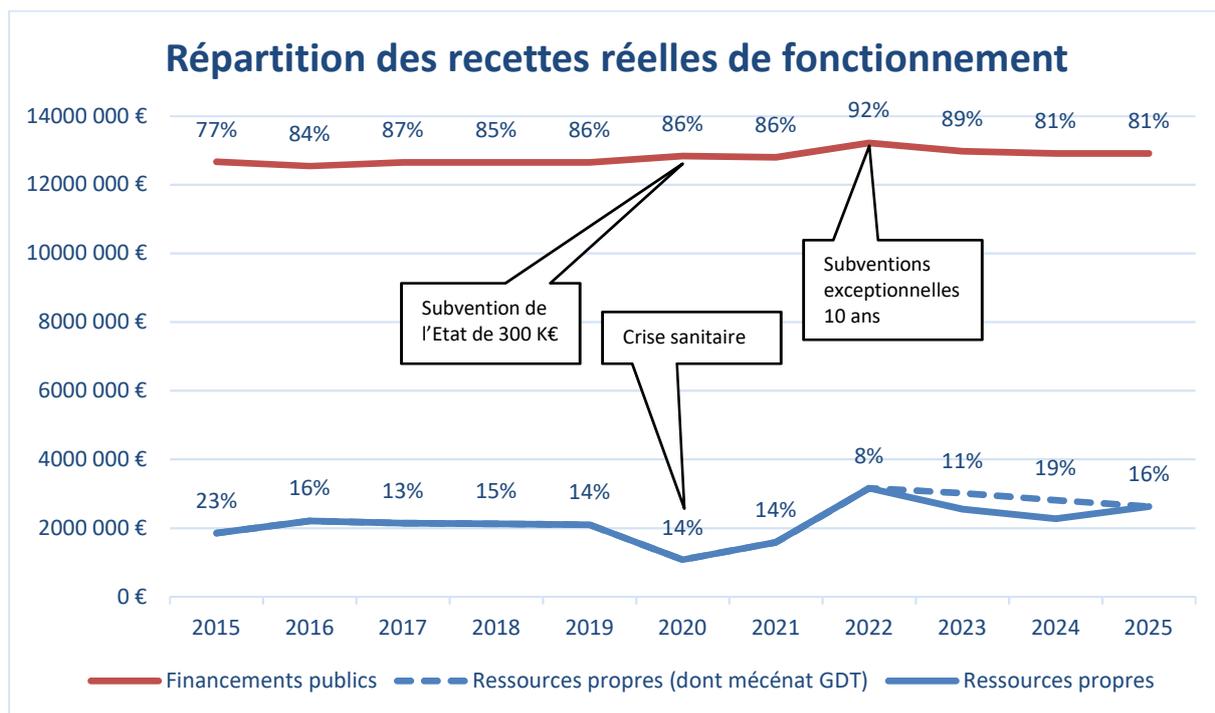
h. Produits financiers : 5 000 € (38 693 € au CFU 2024)

En 2024, le musée a bénéficié, pour la 2^e année, de la rémunération du placement de produits de libéralités, qui avait été engagé en début d'année 2023, compte tenu que la situation de trésorerie le permettait. Les gains retirés par le musée de ce placement en bons du trésor se montent à environ 70 K€ sur la période janvier 2023-janvier 2025.

Pour 2025 : compte tenu de la diminution du fonds de roulement et pour faire face aux besoins de trésorerie liés au décalage de versement des financements publics en ce début d'année, ce placement a été interrompu pour le musée.

Restent pour 2025 les intérêts désormais échus du placement, auxquels s'ajouteront les éventuels gains de change et le produit de placements infra-annuels que le musée pourra engager si sa situation de trésorerie le permet, ponctuellement.

Le total des recettes attendues s'établit à 15 774 356 € (+293 K€ par rapport à 2024 hors recettes Galerie du temps, -247 K€ en intégrant les recettes non-récurrentes de 2024 liées à la Galerie du temps)



Répartition des recettes réelles de fonctionnement de l'établissement

D- Une section de fonctionnement quasi-équilibrée, grâce à un plan d'économies drastiques en 2025

L'exercice 2024 se solde par un déséquilibre de la section de fonctionnement, même s'il est légèrement inférieur aux prévisions lors de l'élaboration du BP, à hauteur de 1,097 M€.

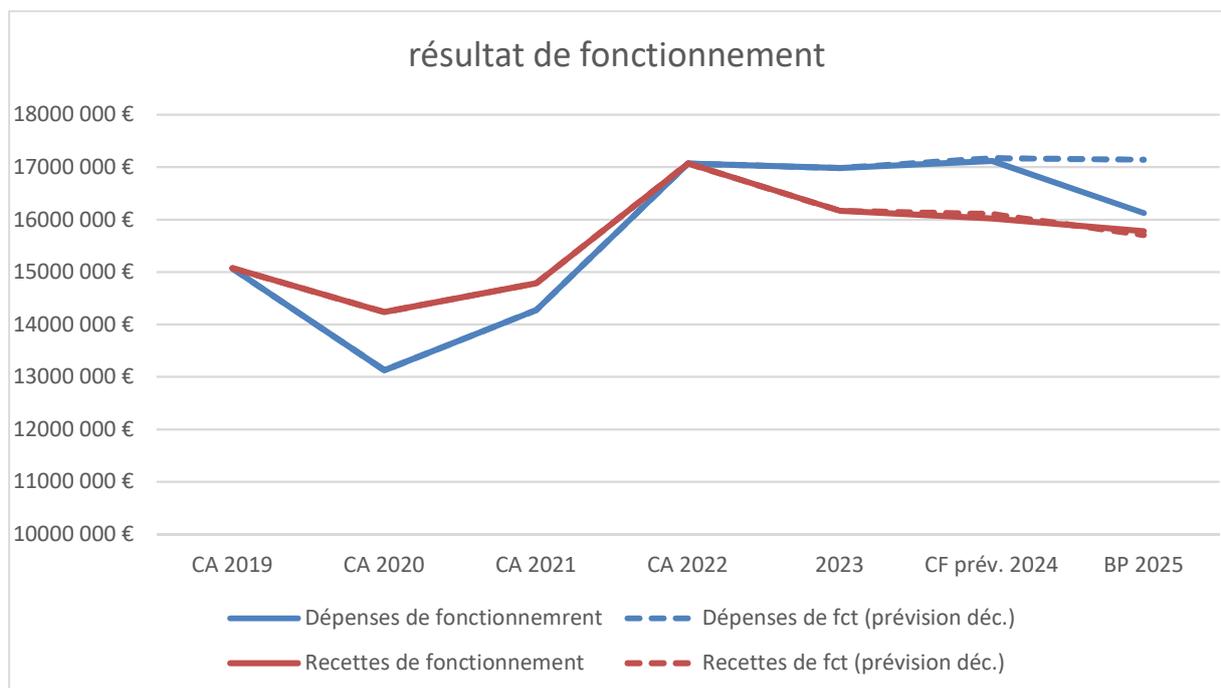
Pour l'année 2025, la dynamique des charges et la faible augmentation prévisionnelle des recettes conduisait, comme évoqué lors du conseil d'administration du 10 décembre, à un résultat prévisionnel négatif équivalent, à hauteur de 1,3 M€.

Afin d'éviter d'aboutir à ce résultat, que le fonds de roulement ne permettrait plus d'absorber en 2025, le musée a engagé, en responsabilité, un important plan d'économies et de dynamisation des recettes, qui a été détaillé poste par poste supra.

Le résultat prévisionnel de la section de fonctionnement s'établit à -353 038 €. Ce résultat est majoritairement dû au mandatement des dernières dépenses de fonctionnement pour le projet de renouvellement de la Galerie du temps.

En neutralisant ces dépenses non-récurrentes liées à la fin du chantier de la Galerie du temps, le résultat prévisionnel de la section de fonctionnement s'établirait à -142 464.

Ce résultat négatif prévisionnel est quasi-intégralement compensé par la partie Investissements du plan d'économies engagé (cf. infra).



E – La section d'investissement

1- Besoins courants (244 446 €, dont 160 000 € de mesures nouvelles en 2025, contre 339 769 € en 2024)

En 2024, les investissements du musée, hors opérations exceptionnelles, ont représenté 339 769 € (422 611 € en intégrant les restes à réaliser⁹), plus que couverts par l'amortissement (à hauteur de 368 925 €) et par une subvention d'investissement de 112 029 €.

Pour 2025, afin de préserver le fonds de roulement, l'objectif du musée est de contraindre très fortement ses investissements, liés au renouvellement ou à la prolongation de la durée de vie des équipements et installations dont il a la charge, à hauteur de 160 000 €, pour une écriture obligatoire d'amortissement évaluée à 370 000 €.

A ceux-ci s'ajoutent la prise en charge sur le budget 2025 des restes à réaliser de 2024 (opérations engagées mais non soldées sur l'exercice précédent). En intégrant ces restes à réaliser, d'un montant de 82 842 €¹⁰, et la fin de l'amortissement d'une subvention d'investissement perçue il y a dix ans (1 604 €, transférés vers la section de fonctionnement), le montant total des dépenses pour les besoins courants du musée se monte donc à 244 446 €.

2- La refonte de la muséographie de la Galerie du temps

2024 a vu la réalisation des travaux de renouvellement de la Galerie du temps et de ses éclairages muséographiques.

619 744 € ont été consommés au titre de l'opération en transfert de maîtrise d'ouvrage de la Région pour le renouvellement des éclairages muséographiques, pour 499 994 K€ de versements de la Région en 2024. Ce sont ainsi l'ensemble des éclairages muséographiques de la Galerie du temps qui ont pu être changés dans le même rétro-planning que les travaux scénographiques.

Pour mémoire, 120 K€ avaient fait l'objet d'un versement de la Région en fin d'année 2023, alors que les factures n'ont fait l'objet de décaissements par le Musée qu'à la réouverture de l'exercice 2024, conduisant à augmenter de 120 K€ le résultat de la section d'investissement en 2023 et à le minorer du même montant en 2024.

Pour le renouvellement de la Galerie du temps, 1 374 629 € ont été consommés en 2024. Compte tenu de factures parvenues en toute fin d'année, 668 565 € de subventions ont pu être titrées auprès de la Région et de l'Etat sur l'exercice 2024.

Enfin, pour mémoire, compte tenu de l'augmentation des dépenses de transports d'œuvres et afin de prendre en compte l'accompagnement de l'opération de renouvellement de la Galerie du temps en communication et en médiation, 540 000 € issus du mécénat du Crédit agricole, versés en 2023, ont fait l'objet d'un transfert en section de fonctionnement (dépense d'investissement et recette de la section de fonctionnement 2024).

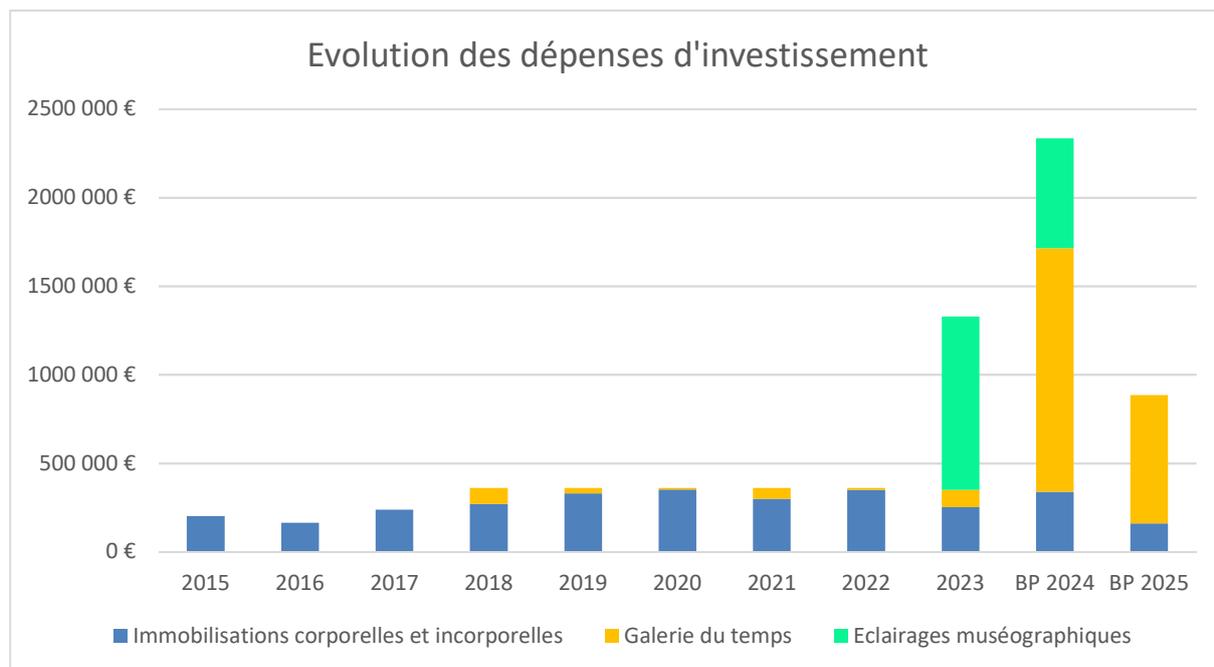
Pour mémoire, le résultat de la section d'investissement était excédentaire de 741 050 € en fin d'année 2023, du fait, principalement, de la perception de recettes par anticipation pour la réalisation de la Galerie du temps – cet excédent est logiquement résorbé en fin d'exercice 2024 compte tenu des dépenses réalisées au cours de l'exercice (dont le transfert de crédits vers la section de fonctionnement), avec un résultat de la section d'investissement (hors restes à réaliser sur l'exercice 2025) de -72 745 €.

⁹ Le chiffre a été revu depuis le débat d'orientations budgétaires pour tenir compte de la réimputation d'une opération de maintenance, initialement imputée en section de fonctionnement, en section d'investissement à la demande du comptable public.

¹⁰ Cela se compose de 62 362 € de rattachement et de 20 480 € de réimputation en investissement d'une dépense 2024 initialement imputée en section de fonctionnement

Pour 2025, 590 054 €¹¹ sont prévus pour faire face à la fin du mandatement des travaux (factures parvenues en début d'année 2025) et à d'ultimes engagements portant sur les dispositifs de médiation numérique. 687 000 € de subventions d'investissement restent à percevoir en 2025, dont 652 364 correspondent à un service fait et à des justifications qui auraient pu être apportées en fin d'année, mais dont la perception est décalée à 2025 en raison de la clôture des exercices comptables des financeurs.

En synthèse, les dépenses de la section d'investissement s'établissent comme suit :



Dépenses de la section d'investissement (hors opérations d'ordre, 2015-2024 et prév. 2025)

Le résultat prévisionnel d'investissement 2025 s'établit à +222 500 € (+125 554 en neutralisant les recettes et dépenses liées à la Galerie du temps).

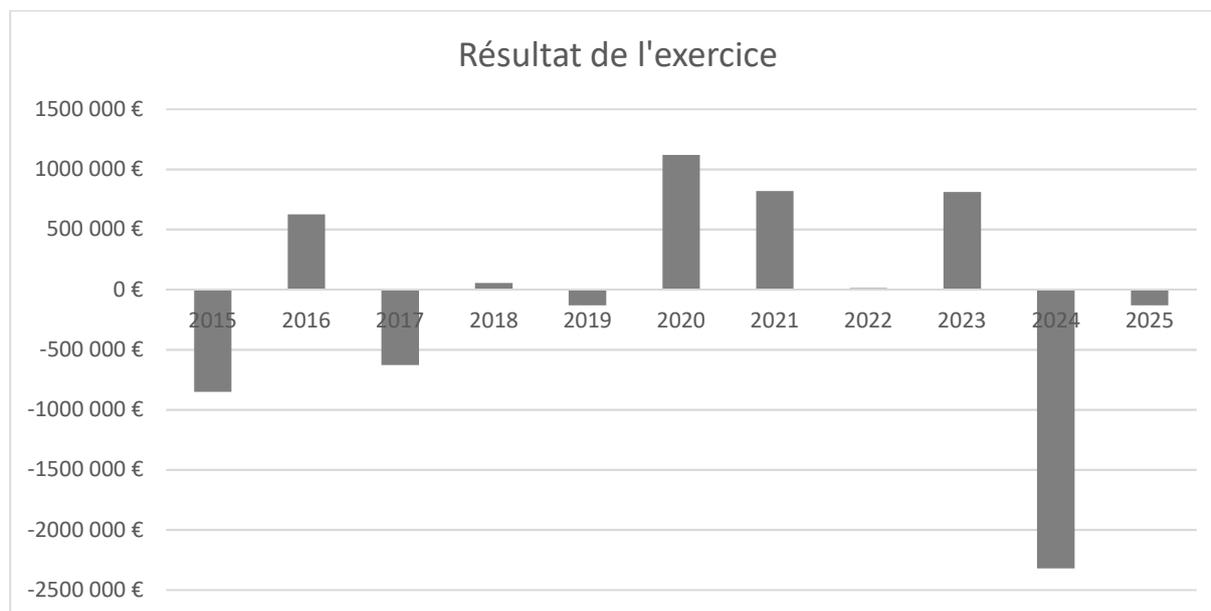
¹¹ Montant corrigé par rapport au montant figurant dans le rapport d'orientations budgétaires

F– L'équilibre général du budget

Pour 2024, hors prise en compte du fonds de roulement du musée, le résultat d'exploitation en fonctionnement s'élève fin 2024 à -1 097 246 €. Compte tenu des décalages de trésorerie, le résultat d'investissement est de -1 224 630 €.

Le fonds de roulement au 31 décembre 2023 permettait au musée de faire face à ce résultat.

Pour rappel, le fonds de roulement intégrait un excédent de trésorerie comprenant 1 M€ provenant du mécénat du Crédit agricole pour la Galerie du temps (perçu en 2023 et employé en 2024-2025) et 120 K€ de recettes perçues par avance du Conseil régional sur l'opération de renouvellement des éclairages muséographiques (perçues en 2024 et employées en 2025).



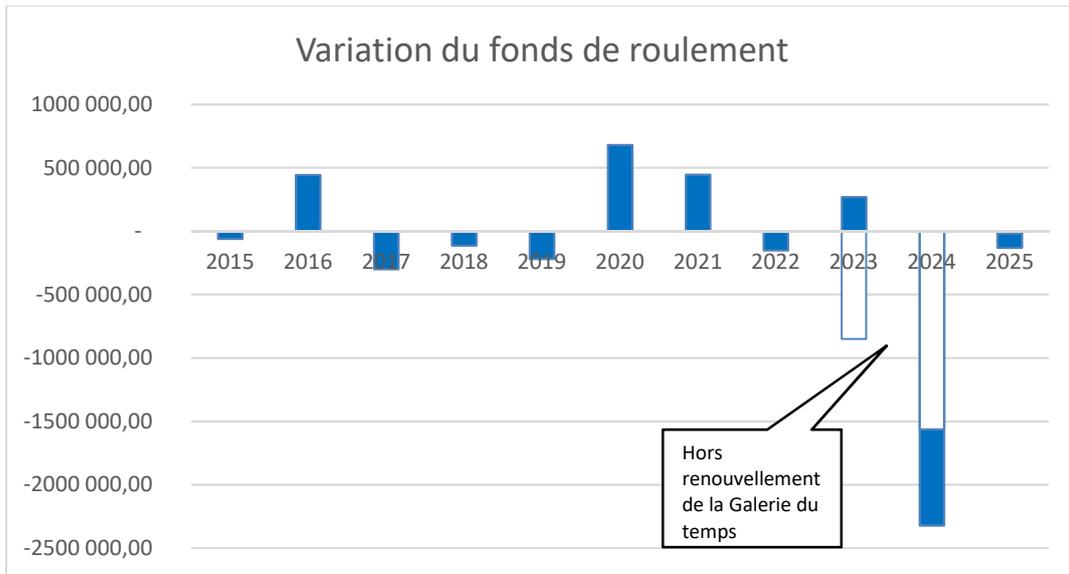
Le fond de roulement diminue au 31 décembre 2024, du fait de la résorption de l'excédent de trésorerie de 2023 et de l'insuffisance de ressources pour couvrir les charges de l'exercice 2024.

Grâce au travail de pistes d'optimisation des recettes et des dépenses déjà évoqué, qui sera arbitré et mené collégalement, le BP 2025 présenté est très proche de l'équilibre, en dehors de la fin des dépenses pour la Galerie du temps, qui sont couvertes par l'utilisation du produit de mécénat de 2023 toujours présent dans le fonds de roulement.

Hors reprise des résultats antérieurs, le résultat de l'exercice serait le suivant :

Résultat de fonctionnement prévisionnel	-353 038
Résultat de fonctionnement prévisionnel (hors GDT)	-142 464
Résultat d'investissement prévisionnel	+222 500
Résultat d'investissement prévisionnel (hors GDT)	+125 554
Résultat total prévisionnel	-130 538
Résultat total prévisionnel (hors GDT)	-16 910

La variation du fonds de roulement au 31 décembre 2025 devrait donc être limitée au seul impact de la fin des paiements du renouvellement de la Galerie du temps, sur la base de recettes perçues antérieurement.



Le niveau de fonds de roulement au 31 décembre 2025 devrait se situer à 1 026 957 €, soit 23 jours de fonctionnement, soit un niveau proche du minimum permettant le bon fonctionnement du musée.

